



HAL
open science

Trois gouvernements à l'épreuve des révoltes : cultures visuelles, violence et révoltes

Christiane Raynaud

► **To cite this version:**

Christiane Raynaud. Trois gouvernements à l'épreuve des révoltes : cultures visuelles, violence et révoltes. Raynaud Christiane. SOCIAL COHESION, IDENTITIES, CONTESTATIONS AND REVOLTS IN THE MIDDLE AGES (13th-15th centuries) Miscellanea Recordium, Cahiers du Léopard. d'or (19), Léopard d'or, pp.251-306, 2022, Cahiers du Léopard d'or, 978-2-86377-282-9. hal-04768209

HAL Id: hal-04768209

<https://hal.science/hal-04768209v1>

Submitted on 5 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

14

Trois gouvernements à l'épreuve des révoltes (c. 1356 - c. 1392)

RAYNAUD Christiane

UMR Telemme, Aix-Marseille Université

Après la défaite de Poitiers, le 19 septembre 1356 et la capture du roi Jean II le Bon (1350-1364), le royaume de France est confronté à une série de difficultés militaires, sociales et politiques graves qui se conjuguent avec une situation économique et démographique déjà mauvaise. Charles, futur Charles V, les surmonte pour partie. À la fin de son règne (1364-1380) au moment où il éprouve le besoin d'en faire copier et illustrer le récit, une nouveauté par rapport à ses prédécesseurs, les troubles¹ réapparaissent. Ils s'inscrivent bientôt dans un mouvement plus large de révoltes d'une ampleur exceptionnelle qui affecte aussi les pays voisins. Louis I^{er} duc d'Anjou (1339-1384), qui assure brièvement la régence et ses frères² y sont à leur tour confrontés. Le gouvernement personnel de Charles VI, à partir du 3 novembre 1388, semble ensuite ouvrir de nouvelles perspectives. Ces événements ont retenu dès longtemps les historiens, sans faire l'objet d'un courant de recherche continue, de manière récente l'historiographie en a été renouvelée et de multiples enquêtes sont en cours. Les images des chroniques contemporaines qui ajoutent à notre connaissance de la marche du pouvoir et de la culture visuelle des élites, s'ouvrent aux révoltes majeures,

¹ Ils peuvent reprendre de l'intensité. Sur la typologie et la chronologie de ces mouvements voir Justine FIRNHABER-BAKER, Dirk SCHOENAERS (dir.), *The Routledge History Handbook of Medieval Revolt*, Londres, 2017, p. 1-16 ; Monique BOURIN, « Les révoltes dans la France du XIV^e siècle : traditions historiographiques et nouvelles recherches », in *Rivolte urbane e rivolte contadine nell'Europa del Trecento. Un confronto*, a cura di M. BOURIN, Giovanni CHERUBINI, Giuliano PINTO, Florence, 2008, p. 49-71 (Biblioteca di storia, 6) et compte-rendu de Vincent Challet, *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2009 URL: <http://journals.openedition.org/crm/11590>; DOI: <https://doi.org/10.4000/crm.11590>.

² Philippe II le Hardi (1324-1404) duc de Bourgogne, Jean duc de Berry (1340-1416).

mais sans surprise la réalité des révoltes n'est pas l'essentiel et le point de vue des révoltés ne trouve guère à s'exprimer.

Les trois manuscrits ici retenus, l'exemplaire des *Grandes Chroniques de France* de Charles V, celui destiné à Louis I^{er} d'Anjou³ et la *Chronique anonyme, en langue française, depuis la création du monde jusqu'en 1384*⁴ sont exceptionnels par leurs qualités formelles, l'ampleur de leur programme⁵, mais aussi par la place qu'ils font aux révoltes, rappelant des événements connus de tous. Ils sont réalisés dans un laps de temps court : les cinq dernières années du règne de Charles V, le début du règne de Charles VI, avec la régence, le gouvernement de Louis d'Anjou jusqu'en 1382, puis les prologomènes en quelque sorte du règne personnel de Charles VI en 1388. Ils sont l'œuvre de trois artistes principaux remarquables, alors à Paris : Périn Rémiet⁶, un peintre longtemps appelé le Maître du Policratique de Charles V, identifié depuis comme Antoine de Compiègne⁷ et le Maître

³ Paris, BnF, ms fr 2813, *Grandes chroniques de France* (désormais GCF) de Charles V (en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84472995>) et *Chroniques de France ou de Saint-Denis*, après 1380, Londres, BL, Royal MS 20 C VII, notice et folios enluminés : <https://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/record.asp?MSID=8466>

⁴ Besançon, BM, ms. 677, en ligne sur Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM-IRHT) https://bvmm.irht.cnrs.fr/resultRecherche/resultRecherche.php?COMPOSITION_ID=1733.

⁵ Circonstances qui ne sont pas si rares pour les premières Voir Anne D. HEDEMAN, *The Royal image. Illustrations of the Grandes Chroniques de France 1274-1422*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1991.

⁶ Périn Rémiet travaille sous la direction du Libraire Étienne Langevin pour Charles V, Jean de Berry et Louis d'Orléans. On lui doit entre autres les GCF de Charles V, le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais en trois volumes et en grisailles pour Louis d'Orléans, *Les Éthiques* et les *Politiques* d'Aristote (Richard H. ROUSE et Mary A. ROUSE, *Manuscripts and Their Makers : Commercial Book Producers in Medieval Paris 1200-1500*, Turnhout, 2000, vol. 1, p. 293-295).

⁷ Inés VILLELA-PETIT, « Palettes comparées : quelques réflexions sur les pigments employés par les enlumineurs parisiens au début du XV^e siècle », in Mara HOFMANN et Caroline ZÖHL (dir.), *Quand la peinture était dans les livres. Mélanges en l'honneur de François Avril*, Turnhout, Paris, 2007, p. 382-391, en particulier p. 384 et EAD., « Les couleurs de l'enluminure : recettes de Michelino da Besozzo et d'Antoine de Compiègne » in *Revista de História da Arte*, série W, n°1, 2011, p. 91-101. Libraire juré dès 1368, il réside dans le quartier Saint-Séverin à Paris comme Périn Remiet. Il enlumine un décret pour l'université de Paris, travaille pour l'abbaye Sainte-Geneviève et celle de Saint-Victor en collaboration avec Remiet. Il travaille pour Charles V, Louis d'Anjou, Philippe le Hardi, Jean de Berry et Louis d'Orléans.

de Virgile⁸. Deux ont l'habitude de travailler ensemble et collaborent dans le cadre de la politique éditoriale de Charles V et des commandes de ses frères, au décor de beaux manuscrits : des grands textes historiques, philosophiques et politiques. Le jeune Maître de Virgile qui travaille ensuite pour le duc de Berry commence au moment où les deux précédents sont sur la fin de leur carrière. Ils mettent en œuvre un riche répertoire visuel au service de discours réalisés pour des commanditaires au gouvernement, confrontés aux révoltes, deux sont identifiés : Charles V et Louis I^{er} d'Anjou. Les programmes iconographiques, qui mettent en valeur les points forts des narrations n'ont pas l'univocité qui leur est parfois prêtée et présentent des variantes, même si les conditions de leur réalisation favorisent les influences réciproques. Les images ont une utilité pratique. La personnalité, l'expérience et les politiques⁹ des commanditaires rendent compte du choix des épisodes retenus et de la manière dont ils sont traités.

⁸ Le Maître de Virgile ou Maître du Virgile est actif à Paris entre 1380 et 1420. Il doit son nom aux manuscrits de l'*Énéide* et des *Bucoliques* qu'il a contribué à enluminer. Il est au service de Jean de Berry dans les années 1390-1410. On dénombre au moins six manuscrits décorés de sa main et commandés par le duc. L'enlumineur travaille aussi pour l'entourage du prince, dont son trésorier Jacques Courau. C'est pour ce dernier qu'il peint des manuscrits de Virgile. À plusieurs reprises, il collabore avec d'autres enlumineurs parisiens tels que le Maître d'Égerton et l'atelier du Maître de Boucicaut. Son style se caractérise par des représentations de récits de grande ampleur, avec un attachement pour les détails d'architecture et de vêtements de son époque. Sa palette est composée de bleu roi, de rouge, de mauve, de lavande, de vermillon, de bordeaux et de vert. Une soixantaine de manuscrits lui est attribuée, au moins partiellement, dont une douzaine de Bibles historiques, les *Chroniques de France ou de Saint-Denis*, vers 1380 (Londres, BL, Royal MS 20 C VII), un Valère Maxime offert à Berry avant 1402 (BnF, fr. 282) ; la traduction de Tite Live par Pierre Bersuire ayant appartenu à Berry, 1403 (BnF, fr. 263) ; l'*Énéide* et les *Bucoliques* de Virgile, 1403 (Florence, Bibl. Laurentienne, ms Med. Pal. 69) ; les *Chroniques* de Froissart pour Louis de Luxembourg, vers 1410 (La Haye, Bibliothèque Royale, 72 A 25) ; *Le livre de l'art de chevalerie* de Végèce, vers 1410-1415 (Turin, Biblioteca Reale, Saluzzo 188).

⁹ Qu'ils en décident, participent à son élaboration, à sa mise en œuvre, ou y adhèrent et en témoignent.

I - Charles V et Étienne Marcel

Sur une soixantaine d'exemplaires enluminés¹⁰ des *Grandes Chroniques de France*, vingt et un évoquent les révoltes, en majorité sous forme de soulèvements armés¹¹. Deux copieusement illustrés sont réalisés entre 1375 et ca 1385 les *Grandes chroniques de Charles V* et les *Chroniques de France dites de Saint Denis*.

Le manuscrit royal de Charles V¹², donne avec la défaite de Courtrai 1302¹³ la première figuration des révoltés flamands avec des réticentes fortes

¹⁰ Neuf avant 1350, cinq avant 1380, 45 sont datés de 1380-1422, 12 pour 1425-1500. Les images sont peu nombreuses. Trois pour la période 1330-1350, six pour les années 1370-1390, onze pour le début du XV^e s. et les GCF de Saint Pétersbourg pour Philippe le Bon par Simon Marmion le plus tardif. Dans l'ensemble des mss sur 79 images 49 soit 62%, sont consacrés au soulèvement armé et à l'opposition à des armées royales ou princières. L'actualisation confronte les enlumineurs à un certain nombre de problèmes et d'enjeux : les formes de combat, la valeur des milices communales, le recrutement des révoltés et la place de la chevalerie, le port d'armes et l'équipement défensif

¹¹ Six appartiennent à la période 1380-1422 et consacrent aux révoltes des séquences de cinq images et plus.

¹² La copie des deux volumes par Henri de Trévou antérieure à 1375 va des origines de la royauté à Philippe VI de Valois. En tête de chaque division majeure des petites peintures mettent en valeur des thèmes inhérents à la légitimité du jeune roi (notice de Véronique BECDELÈVRE, BNF Archives et manuscrits <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc780378>). Avant 1377 Raoulet d'Orléans « écrivain du roi » transcrit sous la direction de Pierre d'Orgemont les règnes de Jean II et de Charles V. Une seconde continuation de Raoulet intervient pour les événements de 1378-1379 (R. H. ROUSE et M. A. ROUSE, 2000, vol. 1, p. 273-279). HEDEMAN (1991, p. 106-133) distingue une première étape dans la réalisation du programme iconographique avant 1375, une seconde entre 1375 et 1377 qui couvre le règne de Jean II et jusqu'en fin 1375, la troisième après 1379, continue jusqu'en 1380. Le manuscrit est de grand format 330x220 mm, 225x145.

¹³ Le règne de Philippe le Bel (6 images) ne s'ouvre pas sur son couronnement mais sur l'hommage d'Édouard I^{er}, la translation des reliques de saint Louis, trois images évoquent des batailles avec une formule ambiguë les défaites de Courtrai 1302 et de Saint-Omer 1303 et la victoire de Mons-en-Pévèle 1304. Les règnes de Louis X et Philippe V ne sont évoqués que par leur couronnement, il ne figure plus pour Charles IV. La composition de l'image est strictement identique entre Courtrai (fol. 326), Mons-en-Pévèle (fol. 330 vo) et Cassel en 1328 (fol. 355 v^o) voir Christiane RAYNAUD, « Violences et révoltes au Moyen Âge », in *Images & révoltes dans le livre et l'estampe (XIV^e - milieu du XV^e siècle)* [exposition, Bibliothèque Mazarine, 14 décembre 2016-17 mars 2017 ; commissaire : Tiphaine GAUMY, dir. scientifique : Stéphane HAFFEMAYER, Alain HUGON, Yann SORDET, Christophe VELLE], Paris, 2016, p. 82. À Courtrai, la couleur rouge qui sert de fonds à

à leurs endroits¹⁴. Il évoque pour Philippe VI la bataille de Cassel en 1328 qui suit aussitôt son couronnement, victoire sur les révoltés qui confirme la légitimité de la nouvelle dynastie¹⁵. Le manuscrit est aussi le premier à mettre en scène Étienne Marcel, dont l'assassinat n'est pas montré¹⁶.

En fait le règne de Jean II jusqu'à Poitiers¹⁷, apparaît comme le prologue d'une très longue séquence, qui épouse le développement du texte

la défaite s'oppose au bleu des victoires royales. Philippe le Bel est représenté alors qu'il n'est pas présent, seuls les cadres de son armée ont été tués. Le roi est en grand habit héraldique en cimier la couronne et la fleur de lys carré, gantelets genouillères et étriers dorés mais n'a pas d'éperons, omission peut-être pour éviter un rappel de l'épisode des éperons d'or enlevés par les Flamands aux vaincus et qui donnent son nom à la bataille. Dans les trois représentations, la monture royale porte caparaçon doré et housse armoriée. Les différences sont discrètes à Courtrai le roi est à visage découvert, comme les trois hommes derrière lui, pour les batailles suivantes le roi de France est en bacinet mézail fermé. Sa cavalerie est équipée de lances, les Flamands de crochets, d'épieux, de piques, armes déloyales. Le chef ennemi a une épée au fourreau, une manière d'évoquer dans leur rang le rôle des nobles, une trahison. Les pertes sont lourdes, les corps s'accumulent du côté flamand. À Mons, les Flamands sont armés d'épieux et d'une targe. Enfin à Cassel tous sont à cheval, lance au poing et un écu pour leur chef, mais ils piétinent le corps d'un des leurs. Si l'accent est ici mis par Périn Remiet sur une ceinture militaire d'orfèvrerie dorée derrière le roi, en dehors des coiffures de tête (chapel de fer, casque avec mailles), les combattants des deux côtés en grisailles ont le même équipement. Cette faible différence entre les uns et les autres, se retrouve dans d'autres manuscrits n'appartiennent-ils pas au même royaume ?

¹⁴ Isabelle GUYOT-BACHY, *La Flandre et les Flamands au miroir des historiens du royaume X^e-XV^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, 2017, p. 219-220.

¹⁵ La menace anglaise et la guerre de succession de Bretagne occupent quatre images sur six. 44 images sont consacrées à ses deux successeurs : huit à Jean II jusqu'à sa capture à Poitiers inclus et 41 à Charles dont 14 pour la période où Dauphin puis Régent il fait face aux difficultés, 27 pour son règne dont 18 pour la célèbre visite de l'Empereur Charles IV.

¹⁶ Il intervient le 31 juillet 1358, voir Raymond CAZELLES, *Étienne Marcel : la révolte de Paris*, Paris, 2006 ; Vincent CHALLET, « Les bons, la brute et le truand. Le meurtre d'Étienne Marcel vu de Montpellier », *Du meurtre en politique : regards croisés sur l'utilisation de la violence en contexte populaire*, sous la dir. de V. CHALLET et Patricia VICTORIN, *CRMH, Journal of medieval and humanistic studies*, 2017-2, n° 34, p. 23-38. Sur l'absence de représentation dans le ms fr 2813, RAYNAUD, 2016, p. 93. Ensuite elles sont rares deux entre 1380 et 1422 (Londres, BL, Cotton Nero E II, fol. 183 et Londres, BL, Royal 20 CVII, fol. 139).

¹⁷ Le roi est montré chargeant à visage découvert au premier rang. Sa défaite est suggérée par quelques indices et sa capture n'est pas montrée.

concernant le gouvernement du royaume¹⁸. Elle s'ouvre au fol. 395 et s'étire jusqu'à son lointain épilogue au fol. 460 verso¹⁹. Elle constitue tout à la fois une analyse en quelque sorte personnelle²⁰ des troubles du milieu du siècle²¹ et un plaidoyer *pro domo*. D'entrée la séquence établit un lien avec Navarre²² : au fol. 395²³ par une cérémonie solennelle de pardon²⁴ pour le meurtre du connétable Charles d'Espagne le 4 mars 1454 à Paris, puis au fol. 398 avec l'exécution des seigneurs normands, en avril 1356, après l'affaire de Rouen, affirmation brutale de la souveraineté du prince²⁵. La promotion de Jean le Bon, comme modèle de bon gouvernement n'est pas ici sans nuance²⁶ et les deux images traduisent une certaine réprobation de Charles V : elles dénoncent une « bienveillance fautive » de Jean II

¹⁸ La première image est celle du couronnement fol. 393, la seconde évoque l'ordre de l'étoile, fol. 394.

¹⁹ La discrétion relative sur les révoltes dans le royaume s'accompagne d'une certaine complaisance des chroniqueurs pour les troubles intervenant dans les états voisins et dans les chroniques locales ou régionales pour ceux des provinces voisines en concurrence pour obtenir la faveur du pouvoir.

²⁰ Ce qui ne préjuge pas du rôle joué par les conseillers dans cette analyse de la situation et de son évolution eu égard aux évolutions des cinq dernières années du règne.

²¹ Ils sont préparés par les défaites militaires du règne de Philippe VI face aux Anglais et leurs alliés.

²² Charles II (1332-1387) roi de Navarre de 1349 à 1387 apparaît cinq fois : fol. 395, 405 v°, 415, 416, 460 v°, contre deux pour Étienne Marcel. Voir Marie-Laure LEMONNIER-SURGET, *Les « ennemis du roi » parenté et politique chez les Evreux-Navarre, 1298-1425*, thèse, Paris X Nanterre, 2004 ; Bruno RAMIREZ DE PALACIOS, *Charles dit le Mauvais, roi de Navarre, comte d'Evreux, prétendant au trône de France*, Le Chesnay, 2015 [2014].

²³ Navarre revient trouver Jean II pour solliciter son pardon et a mis un genou à terre mais il continue à affirmer haut son autorité, tête levée, index pointé et coude écarté, ce que le texte ne dit pas (*Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, publiées pour la SHF par Roland DELACHNAL, Paris, 1910, t. 1, p. 42-47).

²⁴ La composition induit une comparaison avec l'hommage d'Édouard III (deux images), le roi d'Angleterre vient trouver Philippe VI et se plie au cérémonial. Sur les pardons obtenus par Navarre : Philippe CHARON, « Révoltes et pardon dans les relations entre Charles II de Navarre et la dynastie des Valois (1354-1378) », in François FORONDA, Christine BARRALIS, Bénédicte SÈRE (dir.), *Violences souveraines au Moyen Âge. Travaux d'une école historique*, Paris, 2010, p. 205-215.

²⁵ Parmi les nobles qui lui ont tourné le dos, l'un au premier plan en gris est la dague au côté ce qui rappelle la trahison reprochée et la dague tirée contre le roi. Les têtes tombées sous la hache du bourreau sont face contre terre devant Jean II. Le Dauphin vêtu d'un manteau gris marque son opposition à la décision royale. Charles V jette à la fin de son règne un regard critique sur ses erreurs de jeunesse.

²⁶ HEDEMAN, 1991, p. 115, 132-133.

à l'égard de Navarre qui n'a pas l'attitude conforme au rituel décrit par le texte puis une rigueur qui n'atteint pas son objectif. Au fol. 397 (fig. 1), les États²⁷ réunis apparaissent pour la première fois dans le manuscrit et comme un partenaire politique d'importance. Jean II trône au centre de l'image, il se tourne, vers un représentant des États, assis à sa gauche, pour lui céder la parole. Le contraste est saisissant à quelques folios de distance entre la position du vassal rebelle à genoux et celle de ce dernier, assis, devant le roi, écouté et entendu, acceptant l'injonction royale.

Cet avant-propos est suivi après Poitiers d'une série très neuve au plan politique et d'une grande intensité dramatique, mais contenue, maîtrisée. Douze images s'enchaînent²⁸ pour un intervalle de temps court et un espace géographique restreint. Elles donnent des événements une synthèse signifiante. Sept miniatures, soit la majorité, illustrent deux phases politiques où les voies de fait n'ont pas leur part. Trois montrent une assemblée des États, l'audience d'Étienne Marcel, une trêve jurée entre Charles II de Navarre et le Régent²⁹. Quatre évoquent les discours politiques prononcés devant le Parlement par Robert Le Coq, au Pré-aux-clerks devant les clerks du Palais, leurs suppôts et les étudiants par Navarre, aux Halles par le Régent et à l'Hôtel de ville par Navarre³⁰.

²⁷ Le 30 novembre 1355, DELACHENAL, t. 1, p. 55-61 *Comment le roy present les gens des trois estas respondirent par deliberacion que ilz feroient continuellement chacun an trente mille hommes d'armes et de l'ordenance qui fu faite et advisee pour trouver le paiement à paier les dis trente mille.*

²⁸ Le Dauphin Charles, duc de Normandie, Régent depuis le 14 mars 1358 (DELACHENAL, I, p. 161) y paraît cinq fois en personne, ses armées deux fois, Navarre quatre fois, ses partisans - son frère et Robert le Coq - une fois chacun, surtout les révoltés parisiens quatre fois, les Jacques une seule fois.

²⁹ Respectivement fol. 399, 404 v°, 416. Sur la manière de négocier du Dauphin, devenu roi voir Michelle BUBENICEK, « À propos d'une correspondance inédite de Charles V et de Louis de Mâle : étapes, moyens et enjeux d'une négociation politique », *Revue historique* 2003 / 1, n° 625, p. 3-42.

³⁰ Fol. 402 v°, 405 v°, 407, 415. Aucune image n'évoque les prises de parole publique d'Étienne Marcel auprès des Parisiens. Le dialogue à l'intérieur de la ville avec ses représentants ne retiennent ni le commanditaire ni le peintre, voir Aude MAIREY, « Les langages politiques au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) », *Médiévales* 57, automne 2009, p. 5-14 ; Florent GARNIER, « Les voix du dialogue politique. Une ville et des assemblées représentatives entre 1356 et 1358 », *Memini*, 19-20, 2016, p. 53-77. Sur la place des rumeurs dans la vie politique voir entre autres : Luc VAILLANCOURT (dir.), *Des bruits courent'. Rumeurs et propagande au temps des Valois*, Paris, 2017 et Hélène DEMICHELIS, *Le scandale aux XIV^e et XV^e siècles d'après les chroniques contemporaines en latin et en français*, thèse, Aix-Marseille Université, 2017.

Cinq images sont consacrées d'une part à des opérations militaires présentées comme favorables au Dauphin, à ses partisans ou ses alliés (bataille du gué de Saint-Clément fin novembre 1356³¹, de Meaux 9 juin 1358³², du pont de bateaux entre Corbeil et Paris en juillet de la même année)³³, d'autre part au meurtre des deux maréchaux du Dauphin le 22 février 1358 et au début de la Jacquerie le 28 mai. Le tout s'articule autour de la définition des responsabilités des uns et des autres.

Navarre, lié avec les Parisiens révoltés, est trois fois sur cinq³⁴ à genoux, une fois assis sur un balcon et une autre à la fenêtre de l'Hôtel de ville où il n'est visible qu'en buste, il n'est donc jamais représenté debout. Si dans les quatre premières images il porte un manteau à ses armes il en est privé lors de l'hommage de 1371 (fol. 460 verso) face à Charles V couronné et en grand habit héraldique.

La représentation d'Étienne Marcel exceptionnelle constitue une incontestable promotion, une reconnaissance. Charles, dauphin puis ré-

³¹ Fol. 401 voir Jonathan SUMPTION, *Trial by fire. The Hundred Years War II*, Londres, 1999 p. 270.

³² Fol. 414 v°, voir *Ibid.*, p. 333-334 ; Françoise AUTRAND, *Charles V*, Paris, 1994, p. 62-63 ; Jean FAVIER, *La guerre de Cent ans*, Paris, 1980, p. 252-253. Gaston Phébus est sans doute au premier rang des combattants qui donnent l'assaut contre le marché de Meaux. Il se bat à pied, porte un écu plain de gueules des gantelets, une ceinture d'orfèvrerie et des genouillères dorées comme la garde de son épée. En face les Parisiens - aidés de Jacques - ne se distinguent que par la présence d'une targe et l'absence d'or. Au premier plan, un personnage déséquilibré tombe du haut des murs, évoque la deuxième phase de l'attaque, le massacre des vaincus. Identifié par les lecteurs contemporains, il ne l'est pas encore, ce qui n'est pas indifférent. À la tête des Parisiens Pierre Gilles, Peyre Gili, qui est exécuté le 4 août 1358 (Siméon LUCE, *Histoire de la Jacquerie d'après des documents inédits*, Paris, 1894, p. 249 n. 2) et Pierre des Barres, qui figure dans un arrêt du Parlement en 1361 (*Ibid.*, p. 316) ont survécu à l'affaire. Le maire de la ville Jean Soulas a été pendu le jour même (*Ibid.*, p. 143). Jean Vaillant, mandaté par Étienne Marcel (*Ibid.*, p. 136, 138) a-t-il eu le temps d'arriver du château d'Ermenonville ou moins vraisemblable Germain de Révillon, qui pour les Jacques remplace Guillaume Cale, dès le 10 juin ? Voir aussi : Raymond CAZELLES, *Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V*, Genève, Paris, 1982, p. 326-328 ; Justine FIRNHABER-BAKER, « The eponymous Jacquerie. Making revolt mean some things », in *The Routledge History Handbook of Medieval Revolt*, p. 55-75, en particulier p. 62 et p. 72 n. 65 et Ead., *The Jacquerie de 1358, A French Peasants' Revolt*, Oxford, 2021.

³³ Fol. 417, voir SUMPTION, *Trial by fire*, p. 338. Les Parisiens sont sur la rive et leurs pertes sont nombreuses, ils portent de grandes targes et se battent à la lance. Les partisans du Dauphin dans la barque ont des écus et pour les deux premiers des ceintures d'orfèvrerie.

³⁴ Fol. 395, 405, 415, 416, 460 v°.

gent, est confronté à lui deux fois³⁵. Dans la première (fol. 404 v°) fig. 2, la confrontation verbale et emblématique avec le Dauphin tend à expliquer la révolte parisienne par l'ambition d'un homme, qui veut usurper le pouvoir. Le Régent donne un ordre au prévôt - il lui défend d'usurper le gouvernement du royaume d'après le texte - ce dernier à regret affiche son intention d'obéir et de s'en aller (index droit pointé vers la droite), le croisement de ses bras fait douter des suites qu'il entend donner. Les couleurs de son costume sont autant de critiques, l'accent est mis sur une large ceinture dorée dans le manuscrit réservée aux nobles et qui illustre ici sa volonté d'usurpation³⁶.

La seconde (fol. 409 v°) souligne son implication dans le meurtre des maréchaux³⁷ de Normandie et de Champagne, Robert de Clermont³⁸ et Jean de Conflans, le 22 février 1358 au cours d'une émeute³⁹. À l'in-

³⁵ Le Régent est représenté une fois avec Navarre fol. 416, et ensuite lorsqu'il est devenu roi, lors de l'hommage de Navarre, fol. 460 v°. Après la victoire déterminante sur les Navarrais à Cocherel, 1364, le traité de Vernon et l'hommage du 25 mars 1371, la menace n'est pas écartée, alors que la guerre a repris en 1377 avec les Anglais. En février 1378 Navarre négocie un accord secret avec Richard II concernant Cherbourg et fin mars est découvert un complot pour empoisonner le roi. En juillet 1378, Charles V fait abattre les « chasteaux et forterescques que le roy de Navarre faisoit tenir en rebellion contre nous » (R.C. FAMIGLIETTI, *Audouin Chauveron prévôt de Paris 1381-1389, bailli de Cotentin et d'Amiens, sénéchal d'Auvergne et de Poitou, officier limousin du roi et du duc de Berry sous Charles V et Charles VI : Enquête*, t. 1, Providence, 2015, p. 71 et n. 637, p. 89). Dans un contexte général qui s'assombrit, avec la révolte de Montpellier et en Auvergne avec les Tuchins voir Vincent Challet, *Mundare et aufere malas erbas : la révolte des Tuchins en Languedoc (1361-1384)*, Thèse, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, 2002.

³⁶ RAYNAUD, 2016, p. 88. Une ordonnance royale de 1371 confère à tous les bourgeois de Paris le privilège de porter les insignes de chevalerie, ils ne se considèrent pas nobles pour autant selon B. Bove ils pouvaient posséder des fiefs tout en étant exemptés de la taxe de franc-fief (Boris BOVE, *Dominer la ville : Prévôts des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350*, Paris, 2004, p. 579-602). La ceinture dorée n'est pas un insigne de chevalerie.

³⁷ Dans les représentations des révoltes populaires, les violences sont collectives et l'accent est mis sur les voies de fait dans leur cruelle brutalité. Ces communautés solidaires sont capables de faire campagne, de conduire des opérations spéciales (les Mâtines de Bruges) et d'avoir recours à des violences contrôlées et limitées (l'assassinat du bailli Roger d'Auvergne), ce que les images répugnent à montrer.

³⁸ Robert de Clermont, maréchal de Normandie en 1357 est vainqueur avec Jean de la Heuse dit le Baudrain, de la bataille du Gué de Saint-Clément, dans la baie des Veys, où meurt Godefroi de Harcourt.

³⁹ Pour une description plus complète : RAYNAUD, 2016, p. 88, 90-91.

térieur du palais, dans la chambre du Dauphin, au pied du lit les deux maréchaux sans arme, déjà blessés, regardent avec effroi le milicien qui les a frappé et s'apprête à le faire à nouveau, hache levée. Étienne Marcel n'est pas visible en entier. Roux, de profil, bouche ouverte son visage apparaît entre les deux poings du soldat. Il tend son chaperon mi parti rouge et bleu au Dauphin, son poing droit est au bout de la hache. Le Dauphin se détourne, repousse le chaperon⁴⁰, de la main gauche il tient encore le sien bleu gris ourlé d'or. Cette couleur rappelle peut-être qu'il a passé en 1357, un accord avec Étienne Marcel, ce qu'il regrette au moment de la réalisation du manuscrit.

Le costume du Dauphin illustre d'abord son statut politique et en certaines circonstances sa faiblesse. Face aux États généraux (fol. 399), il est en robe et manteau bleu doublé d'hermine. Devenu régent, il est en manteau rouge doublé d'hermine face à Étienne Marcel (fol. 404 v°). Aux Halles quand il s'adresse aux Parisiens (fol. 407 v°), il ne porte plus de vêtements longs et colorés, juste une ceinture dorée⁴¹ sur les hanches. Sa monture est harnachée de rouge de manière discrète. Son impuissance politique est traduite de manière explicite par la queue nouée de son cheval. Lors du meurtre des deux maréchaux (fol. 409 v°) et pour la trêve avec Navarre (fol. 416), il est revêtu d'un manteau fleurdelisé, toutefois sans jamais être au premier plan.

La Jacquerie (fol. 414)⁴² intervient après le meurtre des deux maréchaux⁴³ et juste avant la défaite des Parisiens et des Jacques à Meaux (fol. 414 v°). Le massacre⁴⁴ n'est pas montré, les nobles, hommes en civil, femmes et leurs enfants mâles, faits prisonniers vont être exécutés, ils marchent avec dignité vers la mort. Le déséquilibre du chef des Jacques, qui sert d'étiquette au groupe des révoltés représentés en armes, est caractéristique⁴⁵. Le

⁴⁰ Terrorisé, il obtempère craignant pour sa vie.

⁴¹ Il n'est pas le seul et Étienne Marcel au folio 404 v° est ceint d'une ceinture dorée.

⁴² Le 28 mai 1358 (DELACHENAL, t. 1, p. 177, 178, 180).

⁴³ Huit pages les séparent ce qui marque une rupture dans le rythme soutenu des illustrations. Une plus grande sépare fol. 417 une représentation de bataille entre les armées du Régent et les Parisiens et fol. 436 v° le retour de Jean II à Londres, une traduction du caractère sombre, obscur de la période.

⁴⁴ Justine FIRNHABER-BAKER, « Soldiers, Villagers and Politics : Military Violence and the Jacquerie of 1358 », in Guilhem PÉPIN, Françoise LAÏNÉ, Frédéric BOUTOULLE éd., *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent ans*, Bordeaux, 2018, p. 101-114.

⁴⁵ Il est possible de rapprocher l'image par sa composition du tableau de Périn Remiet en grisailles avec rehaut de couleurs (bleu pour la ceinture de deux personnages) fol. 13 du

tout est un rappel cruel pour le roi et un avertissement sérieux pour son successeur⁴⁶ à qui il laisse un royaume qui a retrouvé au plan international son rôle. Au total cette longue séquence consacrée aux troubles du milieu du siècle, sous le contrôle du commanditaire, n'élude pas tout à fait ses difficultés et ses erreurs de jeunesse, tout en renvoyant à celles de son père Jean II. Sans méconnaître le poids de la guerre, des questions fiscales, elle est une mise en garde pointant la collusion mortifère entre des élites factieuses et le peuple désobéissant, qui doit cependant être entendu dans le cadre des États. Elle dénonce le rôle des meneurs et le caractère personnel de leur projet à travers Étienne Marcel. Le choix de ne pas représenter la mort du prévôt comme celle de Navarre mérite explication. Le manuscrit 2813 n'est pas isolé dans la librairie de Charles V et de manière récente a été mise au jour l'existence d'une véritable politique éditoriale de Charles V (Marie-Hélène Tesnière). Les œuvres entrent en résonance les unes avec les autres. L'écho de la crise du milieu du siècle se retrouve ainsi dans le programme iconographique de la traduction des *Facta et dicta memorabilia* que Charles V fait réaliser par Simon de Hesdin et qu'illustre Périn Remiet. Le texte est discret sur les événements récents (une seule allusion à la Jacquerie) mais les images sont explicites. Tiberius Gracchus préfigure Étienne Marcel. L'artiste donne au tribun de la plèbe et au prévôt, la même couleur de cheveux (roux), la même barbe, les mêmes traits et ne montre pas leur fin tragique. Trois images rappellent l'extraction prestigieuse de

ms Fr 20029 *Double lay de fragilité humaine* adaptation par le poète Eustache Deschamps du traité *De miseria humanae conditionis*, composé par le pape Innocent III entre 1190 et 1198, réalisé pour Charles V, mais achevé en 1383 pour son fils. Il illustre la rubrique XXII « comment les deduis de ce monde commencent tousjours en joie et fenist en pleurs et douleurs ». Le propos est de montrer au destinataire le chemin du devoir, voir Patricia MICHON, « Une édition manuscrite d'Eustache Deschamps : le 'Double lay de fragilité humaine'. » in François BESSIRE, *L'écrivain éditeur du Moyen Âge à la fin du XVIII^e s.*, Travaux de littérature 14, 2001, p. 36 ; Alexandra-Kathrin STANISLAW-KEMENAH, « 'Que chascun muert et ne puet sçavoir quant'. Quelques réflexions sur la relation entre la mort et la vanité dans l'œuvre poétique d'Eustache Deschamps, in Jean-François Kosta-Théfaïne (éd.), Villers-Cotterêts, 2013, p. 234-252 ; Michael CAMILLE, *Master of Death. The lifeless Art of Pierre Remiet illuminator*, New Haven, Londres, 1996 ; *Paris 1400. Les arts sous Charles VI*, Paris, 2004, p. 53-54 n.1.

⁴⁶ La Jacquerie est suivie de la bataille de Meaux, le combat continue avec Navarre jusqu'à la conclusion d'une trêve et avec les Parisiens (fol. 417, ils sont noyés). La séquence se termine par l'entrée du roi Jean à Paris et son retour à Londres, puis en épilogue l'hommage de Navarre.

Tiberius Sempronius : son grand-père, son père favorable aux *populares* et sa mère Cornelia qui leur est hostile, en soulignant leurs qualités morales tant dans le domaine public que dans le cadre familial. L'ambition démesurée du tribun, qui ne s'est pas mis au service du bien commun et sa chute inévitable ne saurait rejaillir sur les siens. L'intérêt du manuscrit réside dans l'attention portée à la famille du tribun de la plèbe qui est l'occasion d'un discours politique figuré de réconciliation à l'égard d'un meneur (qui s'apparente à celle qui prévaut dans un cadre féodal). Le tout constitue dans le cadre de la construction du pouvoir par l'image un volet important, le roi s'impose - en tant que garant de l'ordre - aux vassaux révoltés impénitents, comme au peuple, à qui il prête une attention prudente. Il le fait avec fermeté sans avoir l'initiative des violences et sans sévérités excessives : les images ne montrent pas d'exécution des vassaux rebelles ou le supplice des révoltés populaires. Il n'y a de voie que la conciliation et la réconciliation.

Les exemplaires postérieurs des *Grandes Chroniques de France* ne reprennent les événements du milieu du siècle que dans six manuscrits réalisés au temps de Charles VI⁴⁷. Le manuscrit conservé à Londres, BL Royal 20 CVII, est le plus riche. Son programme iconographique diffère de celui du manuscrit de Charles V et dessine une autre politique, dans un contexte rendu plus difficile avec la mort du roi. Il est possible d'avancer au vu ce programme de gouvernement une hypothèse concernant l'identité du commanditaire.

⁴⁷ Quatre présentent une version abrégée : Londres, BL, Cotton Nero E II, fol. 173 v° le Dauphin suit les bières des décapités de Rouen, 175 v° meurtre des deux maréchaux, 181 le Régent et Navarre jurent une trêve, 183 meurtre d'Étienne Marcel et de ses compagnons ; Paris, BnF, fr, 2608, fol. 454 Charles le Mauvais amené prisonnier devant Jean II et exécution des rebelles normands, 455 v° Poitiers, 466 v° meurtre des deux maréchaux, 473 trêve entre le Dauphin et Navarre, 475 v° mort du prévôt des marchands ; Paris, BnF, fr 2615 (continuation), fol. 347 les évêques conseillent au Régent de céder aux demandes de Navarre, 355 v°, les Jacques sont défaits, 364 Navarre prend la parole lors du conseil du Régent ; Paris, BnF, fr 20350, fol. 426 pardon de Navarre pour le meurtre de Charles d'Espagne, 428 exécution des chevaliers normands, 429 v° Poitiers, 435 v° harangue de Navarre, 439 v° meurtre des deux maréchaux, 445 rencontre entre Navarre et le Régent. Une version abrégée est inachevée : Londres, BL, Sloane Ms. 2433, vol. C, fol. 82 exécution des seigneurs normands, 83 Poitiers, 89 v° blanc, 93 v° meurtre des deux maréchaux et de Regnault d'Acy, 99, 107, 116 v° blancs comme une autre pourtant plus développée : Londres, BL, Royal 20 C VII, cf *infra*.

II - Louis I^{er} d'Anjou et un programme interrompu

Le manuscrit conservé à Londres à la British Library sous la cote Royal 20 CVII⁴⁸ se distingue des exemplaires des *Grandes chroniques de France*⁴⁹ par le choix de la période retenue, l'ampleur et le contenu de son programme iconographique⁵⁰. Les *Chroniques de Saint-Denis* couvrent le règne de Philippe III jusqu'en 1380. Les 216 folios devaient être illustrés de 266 miniatures, le plus souvent de la largeur d'une colonne, parfois de deux⁵¹, le manuscrit est inachevé. Des dessins ne sont pas colorés⁵² et des emplacements sont laissés blancs⁵³. Cet inachèvement concerne cinquante six images pour les règnes de Jean II et Charles V, réparties en séries : trente après la réunion des États Généraux par Charles et jusqu'au moment où régent il s'adresse aux Champenois⁵⁴. Une seconde série compte vingt six

⁴⁸ R.H. ROUSE et M. A. ROUSE, vol. 1, p. 287-288 et vol. II, p. 124.

⁴⁹ 37 manuscrits vont des origines jusqu'à 1380 ; 12 partent des origines mais s'arrêtent avant 1350 parfois bien avant. Sept ne partent pas des origines dont quatre du règne de Philippe Auguste jusqu'à saint Louis, Philippe VI et deux jusqu'en 1380. Deux commencent avec les règnes de Philippe III jusqu'en 1380, le manuscrit fr 2615 qui s'arrête à Philippe III, puis est continué jusqu'à Philippe V et enfin jusqu'en 1380. Le manuscrit Londres, BL, Royal 20 C VII est en fait le seul réalisé pour couvrir cette tranche chronologique. La coupure brutale donne à penser que le propos était sans doute une rédaction prévue au fil des événements contemporains et couvrant le règne de Charles VI. Le manuscrit est de grand format (385x280mm, 250x180).

⁵⁰ Il est un des cinq manuscrits comprenant plus de 100 miniatures : Londres, BL, Royal 16 GVI (418) réalisé vers 1335-1340 pour Jean II, Castres, BM, 003 (290), réalisé dans les années 1330, puis le Londres, BL, Royal 20 CVII (266), le manuscrit de Charles V, Paris, BnF, fr. 2813 (176) et le Bruxelles, KBR, ms. 5 (129) réalisé dans les années 1330. Le Londres, BL, Royal 16 GVI est celui qui, au prorata des folios, est le plus illustré, on trouve ensuite le Londres, BL, Royal 20 CVII, puis Castres loin devant le Bruxelles, KBR, ms 5 et le Paris, BnF, ms fr 2813. Le commanditaire aurait pu vouloir suivre le modèle royal de Jean II. Voir François Avril, « L'Héritage : quelques livres des premiers ducs d'Anjou », in Marc-Édouard GAUTIER (dir.), *Splendeur de l'enluminure. Le roi René et les livres*, Arles, 2009, p. 37-45.

⁵¹ 39 miniatures sont de la largeur de deux colonnes : fol. 8, 10 v^o, 13 v^o, 20 v^o, 23 v^o, 34, 38, 41 v^o, 47, 56 v^o, 60, 60 v^o, 70 v^o, 72 v^o, 83 v^o, 89 v^o, 95, 97 v^o, 98 v^o, 100 v^o, 104, 107, 112 v^o, 114, 121 v^o, 125, 133 v^o, 136 v^o, 138, 139, 147, 160 v^o, 163 v^o, 173, 187 v^o, 198 v^o, 200, 212, 216. Elles se retrouvent sans surprise pour les emplacements laissés vides comme 121 v^o, 125.

⁵² Dessinées mais non peintes ou seulement partiellement : cahiers XI-XIV.

⁵³ Emplacements laissés vides : cahiers XVI-XVII, XX-XXIII.

⁵⁴ Du fol. 116 v^o au fol 129 v^o, certains folios comprennent deux miniatures 117 v^o, 120 v^o, 125 v^o, 127, 128.

images entre l'entrée du Régent à Paris et le mariage de Philippe le Hardi et Marguerite de Flandre⁵⁵. Certaines miniatures sont repeintes⁵⁶, les autres sont dues au Maître de Virgile et à trois de ses disciples⁵⁷.

Le programme iconographique⁵⁸ est marqué par une certaine originalité. Il s'ouvre, sur l'arrivée de Charles d'Anjou au chevet de Louis IX à Tunis fol. 1 et son combat contre les Sarrasins fol. 1 v° et se clôt avec le pillage des Juifs à Paris en 1380, fol. 216 v°. Il se distingue des autres manuscrits de manière substantielle. Une complaisance pour les brutalités pourtant atténuées par l'inachèvement du manuscrit, avec onze meurtres⁵⁹ et une vingtaine de supplices⁶⁰, tranche avec l'exemplaire de Charles V⁶¹. L'attention est plus marquée que dans les autres exemplaires conservés à l'égard de l'espace méridional⁶² : italien⁶³, ibérique⁶⁴, à un degré moindre

⁵⁵ Du folio 147 au 173 v°.

⁵⁶ Aux fol. 2, 2 v°, 4 v°, 5 v°, 6, 7, 8, 8 v°.

⁵⁷ Cahiers I et IV : Le Maître de Virgile. Le premier disciple intervient dans les cahiers II, VI, XVII, XVIII, XIX, le second au III, IX, X, XXIV, XXVII, XXVIII, le troisième au IV, V, VII, VIII.

⁵⁸ 23 miniatures pour le règne de Philippe III, 43 pour Philippe le Bel, 2 pour Louis X, 3 pour Philippe V, 7 pour Charles IV, 28 pour Philippe VI. Pour le règne de Jean II 16 (jusqu'à Poitiers ? emplacement vide), 87 pour le Dauphin, puis le Régent et 66 pour le règne de Charles V. Neuf miniatures évoquent la célèbre rencontre avec l'empereur Charles IV et son fils Wenceslas roi des Romains, soit moitié moins que dans l'exemplaire de Charles V.

⁵⁹ Fol. 6 v°, 31 v°, 32, 55, 95 v°, 108 v°, 112, 133, 139, 212, 212 v° dont celui d'André de Hongrie (fol. 95 v°), parfois collectif.

⁶⁰ Fol. 15, 26 v°, 27 v°, 39, 44 v°, 51, 56 v°, 60, 75, 93 v° ; 98 v°, 102 v°, 112 v°, 133 v°, 134 v°, 140, 140 v°, 189, 203 v°, la sentence prononcée contre l'Université de Montpellier à partir d'un échafaud (fol. 213 v°) ne relève pas de l'horreur des supplices.

⁶¹ Il est vrai deux fois moins illustré pour la même période : un meurtre (fol. 409 v°) deux supplices (fol. 398, 447) pour la période antérieure des origines à la mort de saint Louis cinq meurtres (fol. 31, 33 v°, 66 v°, 194, 206 v°) et une mutilation (95 v°), quatre supplices (60 v°, 124, 140 v°, 200).

⁶² Le commanditaire présumé, Louis Ier d'Anjou, semble ici se conformer par ces centres d'intérêt à la tradition angevine de la première maison d'Anjou (Noël-Yves Tonnerre et Élisabeth VERRY, *Les Princes angevins du XIII^e au XV^e siècle. Un destin européen*, Rennes, 2003).

⁶³ Fol. 6 v°, 18, 19, 24, 26 v° supplice infligé par Charles II, roi de Sicile, au comte d'Acerra à la suite de sa trahison, 95 v°. Cet intérêt pour l'Italie explique par exemple aussi pour partie la représentation du comte Henri III de Bar qui défait par Philippe le Bel se rend dans le royaume de Naples où il meurt en prêtant main forte à Charles II d'Anjou sans pouvoir aller en Orient et au fol. 37 de Philippe de Flandre comte de Chieti et de Loreto.

français⁶⁵, oriental⁶⁶. Cette orientation est confortée par l'intérêt pour les princes de Navarre⁶⁷, la papauté et les affaires de l'Église⁶⁸. Parmi les autres espaces⁶⁹, la question flamande⁷⁰ prend une place croissante. Les relations avec l'Angleterre⁷¹, ses alliés et ses ennemis sont lancinantes. Dans le même temps il met en lumière des épisodes qui révèlent une connaissance et une compréhension fine des enjeux politiques comme par exemple une miniature⁷² consacrée à la promulgation en conseil de la célèbre ordonnance qui

⁶⁴ Fol. 11, 13, 13 v°, 14 v°, 20 v°, 24. L'intérêt se déplace des personnalités exceptionnelles de Ferdinand III de Castille et Alphonse X de Castille aux Aragon en raison de leur rôle en Italie. Dans les autres manuscrits et pour les *Chroniques* de Froissart, les expéditions françaises et anglaises dans le cadre de la guerre de succession entre Henri de Trastamare et Pierre le Cruel sont préférées.

⁶⁵ Fol. 26, 27 v°, 60, 100 v°, 187 avec surtout La Rochelle (189 v°, 191 v° et Montpellier (212 v°, 213, 213 v°).

⁶⁶ Au sens large (Tunis, Acre, « Tartary » : fol. 1, 1 v°, 2, 2 v°, 4 v°, 24, 24 v°, 31, mais aussi fol. 62, 88, prêche de la croisade fol. 76 v° et relations diplomatiques avec Chypre 204 v°.

⁶⁷ La maison de Navarre avec les Capétiens jusqu'en 1328 (fol. 5 v°, 40 v°, 47) puis les Évreux avec Charles II de Navarre fol. 110 (Jean II reçoit de lui un message), 132 v°, 134 v° deux images, 135 v°, 139 v°, 140 v°, et sur le même folio prélude au supplice du chancelier de Navarre, 145 v°, 187 v°, et les aveux de Pierre du Tertre secrétaire de Navarre 202 v° et son exécution 203 v°, sans compter les opérations militaires des Anglo-Navarrais et sans préjuger des représentations dans les emplacements laissés blancs.

⁶⁸ Ainsi en 1302 Philippe IV dans sa lutte contre le pape Boniface VIII réunit un concile des évêques et des assemblées de nobles et de bourgeois à Paris (fol. 37, 45, 53 v°, 68, 74 v°, 187, 201, 208 v°) ; les cardinaux et les légats (deux miniatures fol. 47 et 188 v°, 210, 211 v°, 213) ; lutte contre l'hérésie (fol. 189) ; mais aussi abbé de Saint-Denis (fol. 12), reliques de saint Louis (fol. 30 v°, 41), meurtre d'un évêque (HEDEMAN) fol. 31 v°, apparition du diable à un convers cistercien (fol. 38), fausse prophétesse (39), affaire des Templiers (42 v°, 44 v°, 48), croisade des Pastoureaux (55), découverte de sortilèges à un carrefour (60 v°), l'enfant de Pomponne faux guerisseur (73 v°).

⁶⁹ Bretagne (fol. 89 v°, 93 v°, 97 v°, 104, 210 v°), Normandie (25 v°, 92 v°, 96, 109 v°, 111 v°, 112 v°) mais aussi Champagne, Picardie, Poitou et pour l'Empire (6 v°, 23, 43, 62, 66 v°), la célèbre visite de Charles IV (194 v°, 195, 196 v°, 197, 197 v°, deux miniatures 198 v°, 199). Voir Christophe MASSON, « Une épée pour saint Pierre ? Les princes Valois d'Anjou et le Grand Schisme d'Occident », in *Moyen Âge. Revue d'Histoire et de Philologie*, 2015, CXX(1), p. 71-81.

⁷⁰ Flandre fol. 8, 29 v°, 30, 32, 33 v°, 34, 35, 36, 37, 39, 39 v°, 53 v°, 70 v°, 112, 113, 212, 214 v°.

⁷¹ Sans représentation systématique des grandes défaites du début de la guerre de Cent Ans.

⁷² Londres, BL, Royal CVII, fol. 192.

règle pour partie la succession de Charles V⁷³, déjà malade. Dans l'espace ici imparti il n'est pas possible de revenir sur l'ensemble du programme, même en se limitant aux révoltes, quelques points sont retenus. À travers la mémoire des révoltes passées est construit un discours politique à la tonalité relativement neuve et répondant aux préoccupations les plus récentes.

À côté des barons, des grands vassaux sous Philippe III, s'ajoutent à partir du règne de Philippe le Bel, dans le programme iconographique de nouveaux acteurs, dans le cadre de la guerre de Flandres de 1297-1305. Le choix de leur donner des costumes contemporains de la réalisation du décor du manuscrit, procédé usuel, donne plus de force au récit.

Les révoltés apparaissent avec les Mâtines de Bruges dans la nuit du 18 au 19 mai 1302 (fol. 33 v^o), suivies de la victoire flamande des éperons d'or à Courtrai le 11 juillet 1302⁷⁴ (fol. 34). Dans la représentation des Mâtines de Bruges, deux éléments retiennent l'attention la composition, le tiers supérieur de l'image est occupée par un fonds vermillon et or, sur lequel se détachent treize armes brandies pour frapper, dessinant une courbe et s'entrecroisant pour la moitié : en dehors de quatre épées, les haches, marteaux d'armes, lances longues à tête variables, équipement de l'infanterie des milices urbaines⁷⁵ sont emmanchés de rouge. La distinction entre les combattants est difficile⁷⁶. Douze sont debout⁷⁷, trois au sol, deux à plat

⁷³ Albert RIGAUDIÈRE, « Un grand moment pour l'histoire du droit constitutionnel français 1374-1409 », *Journal des Savants*, Année 2012, p. 2981-370, en particulier p. 284. Yann POTIN, « Le coup d'État 'révélé' ? Régence et trésors du roi (septembre-novembre 1380) », in François FORONDA, Jean-Philippe GENET, José Manuel NIETO SORIA (eds.), *Coups d'État à la fin du Moyen Âge ? Aux fondements du pouvoir politique en Europe occidentale*, Madrid, 2005 (coll. de la Casa de Velázquez) p. 181-211 ; repris dans *Id.*, *Trésor, écrits, pouvoirs : archives et bibliothèques d'État en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2020, p. 109-137.

⁷⁴ Les opérations militaires en Flandre commencent avec le siège de Lille (fol. 29 v^o), la victoire de Robert II d'Artois à Furnes le 20 août 1297. Après les Mâtines de Bruges et Courtrai suivent la rencontre d'Arras du 30 août 1302 (fol. 35, l'enlumineur ne montre que le départ de l'armée royale de la ville), la bataille de Saint-Omer (fol. 36), les déplacements des fils du comte de Flandre Guy de Dampierre (fol. 37, 39).

⁷⁵ Mais pas de goudendars, ici en dehors des épées seulement trois types, or cet équipement peut-être plus diversifié encore. Il est aussi celui des miliciens italiens de la période (David Nicolle-Christa HOOK, *Italian militiaman, 1260-1393*, Oxford, 1999).

⁷⁶ Quatre sont en bleu, la plupart en vermillon, deux seulement en vert, un en rose avec une dague à la ceinture. Au sol deux sont en rouge un porte un haut bleu et une brconnière rouge.

⁷⁷ Devant, deux sont de trois quart dos, un sans arme visible. Au fond, trois sont de face,

ventre, face contre terre, un est tombé sur le dos pardessus les autres, mais tête bêche. Tous ont revêtus le même équipement défensif. Les combattants au sol ne tiennent aucune arme offensive et aucune n'est figurée à proximité des corps, seul indice rappelant les circonstances du massacre⁷⁸. L'action collective des émeutiers est caractérisée par leur nombre, leur présentation en hommes de guerre, leur déchaînement de violence et la diversité des recrutements. La victoire des Flamands est complétée par celle de Courtrai figurée dans une miniature (fol. 34) qui occupe deux colonnes en haut de page⁷⁹. La bannière de France moderne est au milieu d'une trentaine de combattants, coiffés du grand bacinet, avec camail, protection de jambes complètes. Un seul à gauche a une cervellière qui laisse le visage découvert⁸⁰. L'acharnement du combat est rendu par le fait que les morts et les blessés sont piétinés dans la mêlée. La séquence se clôt avec la bataille de Mons-en-Pévèle (fol. 39 v°) le 18 août 1304, présentée comme une victoire de l'armée royale, puis avec Cassel (fol. 70 v°), qui confère au lendemain du sacre un surcroît de légitimité à Philippe VI de Valois.

Si d'autres manuscrits reprennent les événements marquant de la guerre de Flandre, l'exemplaire est le seul à évoquer les émeutes à Paris de 1306 fig. 3 (fol. 41 v°), première entrée en scène des Parisiens révoltés⁸¹ avec le saccage de la maison d'Étienne Barbette⁸². Le tout renvoie à des réa-

devant eux quatre sont de trois quart face penchés vers la droite. Trois sont coiffés du grand bacinet, six de cervellières, trois de chapels dorés. Un seul à gauche porte un petit bouclier rond doré, péjoratif. L'hétérogénéité de l'équipement rappelle que les émeutiers comptent parmi eux des nobles.

⁷⁸ D'après le texte les victimes ont oté leurs armes et elles ont été tuées traîtreusement (*GCF*, éd. Jules VIARD, tome VIII, Paris, 1934, p. 202).

⁷⁹ La rivalité entre Louis d'Anjou et Philippe le Hardi au moment de la succession de Charles V pourrait l'expliquer. Pour atténuer les difficultés rencontrées dans leur principalité, les commanditaires et à leur suite chroniqueurs et enlumineurs s'attachent à celles intervenant chez leurs voisins et concurrents.

⁸⁰ Quinze lances à hampe blanche levées et séparées par un intervalle régulier évoquent le nombre des combattants qui vont ensuite s'engager dans le combat. Les Français sont sans doute à droite épée au côté. Des combattants dans chaque camp ont des genouillères dorées (4), un chapel doré (2).

⁸¹ Sur la vague de soulèvements urbains qui secouent les villes prospèrent du nord-est de la France, voir Hannah SKODA, *Medieval violence. Physical brutality in northern France, 1270-1330*, Oxford, 2015 [2013], p. 160-162, sur Paris, p. 162. La capitale compte alors 275 000 habitants.

⁸² Une réévaluation monétaire le 30 décembre 1306 a provoqué une multiplication par trois des loyers. Étienne Barbette ancien échevin et prévôt des marchands, responsable de

lités contemporaines de la réalisation du manuscrit. L'hôtel occupe la moitié droite de l'image, a un étage, un toit de tuiles plates. Les fenêtres sont pourvues de volets intérieurs. Les Parisiens sont au nombre d'une vingtaine, casqués de cervelières rondes ou coniques, avec camail de mailles. Un seul à gauche est doté de protection de jambes complètes. L'enlumineur distingue le pillage et le saccage destructeur qui est condamné⁸³. La moitié gauche de l'image est occupée par la plus grande partie des Parisiens qui arme au poing⁸⁴ regardent. Au premier plan, le mieux équipé rempli un pichet dans un tonneau de vin, à ses côtés un autre vêtu de jaune et de chausses rouges et bleus, déprécié, vide un pichet qu'il tient de la main gauche en tenant encore un petit bouclier rond dans la droite, enfin un troisième à grands coups de marteau s'en prend à un tonneau couché.

En mars 1356 intervient la révolte d'Arras (fol. 112) : « Une dissension s'esmut en la ville d'Arras des menus contre les gros »⁸⁵. La défenestration⁸⁶ de dix sept échevins de la ville jetés dans la rivière par le « menu », le samedi 5 mars, est suivie de la mort de quatre grands bourgeois le lundi, puis d'une répression sévère de la « rébellion », le 27 avril, par le maréchal

la voirie du roi aurait d'après la ruemur inspiré la mesure à Philippe le Bel. Son hôtel est saccagé, le roi doit se réfugier dans la forteresse du Temple, il cède aux revendications. Une semaine plus tard, les meneurs sont pendus et les confréries sont dissoutes, la grande bourgeoisie n'est pas impliquée. Voir Boris BOVE, Quentin DELUERMOZ, Nicolas LYON-CAEN, *Le Gouvernement des Parisiens. Paris, ses habitants et l'État, une histoire partagée*, Paris, 2017, p. 18 et Jean FAVIER, Paris. *Deux mille ans d'histoire*, Paris, 1997, p. 768.

⁸³ Au rez-de-chaussée deux soldats s'avancent dans la maison, tandis que deux autres sortent un lourd coffre de bois avec serrures et deux ferrures. Au premier étage, deux dans la maison jettent par les fenêtres des objets chaudron, plat en cuivre, coussin. À l'extérieur de la maison, au sol, un vase métallique, une louche, un plat en cuivre. Un parisien soulève un pichet vide, son voisin de trois-quart dos en rouge, à coups de pied écrase une coupe métallique. Devant la maison un objet en bois est sur le sol.

⁸⁴ Deux massues, une hache d'armes, un plançon, une bardiche et une guisarme.

⁸⁵ DELACHENAL, t. I, p. 62. Le texte n'en donne pas la raison : la fiscalité alourdie voulue par les États pour financer la guerre. La révolte a conduit après une répression sanglante à l'abolition de la gabelle, à l'arrêt de la levée des aides et leur remplacement par une taxe qui pèse surtout sur l'Église et la noblesse. Le tout constitue un précédent significatif à la décision de supprimer les fouages par Charles V sur son lit de mort, aux lendemains d'une révolte à Montpellier qui fait une centaine de victimes.

⁸⁶ La défenestration de 17 des échevins est qualifiée par Arnoul d'Audrehem lieutenant du roi en Picardie de « malefaçons, conspirations, rébellions et assembles » (Georges ESPINAS, *Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en France des origines à la Révolution*. Artois, Paris, t. I, 1934, p. 347).

de France Arnoul d'Audrehem (fol. 113) : « sagement et sanz effort de gens d'armes ». Il fait prendre plus d'une centaine de meneurs et le lendemain en fait décapiter une vingtaine au marché et « demourerent les bones gens paisiblement en ycelle, si comme ilz faisaient avant la ditte rebellion »⁸⁷. Cette brutale mise en obéissance est une des composantes de la politique de Louis d'Anjou, trop habile pour ne pas en comprendre les limites.

Jusqu'au 15 octobre 1356, les défaites politiques ou militaires, pour la plupart, sont en quelque sorte assez rapidement compensées par une victoire. Ensuite il n'en va plus de même. La capture de Jean II à Poitiers n'est pas illustrée⁸⁸ et surtout entre le 15 octobre 1356 (fol. 114 v°) et le 10 avril 1358 (fol. 131), trente emplacements⁸⁹ sont laissés vides. Pendant ce laps de temps, Étienne Marcel impose au duc de Normandie qui prend le titre de régent le 14 mars 1358, une série de réformes et de reculades par rapport à Charles de Navarre⁹⁰. Louis d'Anjou doit ainsi renoncer à la nouvelle monnaie⁹¹ à la demande du prévôt et des représentants des Parisiens et après d'âpres négociations. Les circonstances évoquées en détail par le texte conduisent à une multiplication des représentations d'Étienne Marcel⁹² - peu acceptable si l'on en juge par leur rareté dans les autres exemplaires des *Grandes chroniques de France* - et de Navarre, présenté avec ses partisans dans des positions attestant sa puissance de l'heure⁹³. Le meurtre

⁸⁷ Émile MOLINIER, *Étude sur la vie d'Arnoul d'Audrehem, maréchal de France, 130.-1370*. Mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Année 1883, 6-1, p. 62-63 et pièce jointe XXVII, qui montre les limites de ce retour à l'ordre, dans la ville. Mais aussi SUMPTION, *Trial by fire*, t. II, p. 202-203. Le texte n'évoque par le rôle de la lettre de rémission accordée en juin à toute la ville.

⁸⁸ Le Dauphin, Anjou et Berry auraient quitté le champ de bataille trop vite, sur ordre de Jean II.

⁸⁹ Deux hypothèses pour rendre compte de ces emplacements vides lors de la copie au-dessous ou à proximité des rubriques en rouge : l'interruption de la réalisation déjà évoquée, les dessins vont dans ce sens. Mais il est possible que commanditaire et peintre aient renoncé aussi en raison même des événements à illustrer.

⁹⁰ Une trêve est signée à Bordeaux entre Jean II et le Prince Noir (DELACHENAL, I, p. 107), avant son transfert en Angleterre.

⁹¹ Paris, BnF, fr 2813, fol. 401v° (*Id.*, I, p. 92-94).

⁹² Les rubriques en rouge, qui sont parfois au nombre de trois par page, ne sont donc pas toutes illustrées, dix mentionnent le prévôt des marchands : Paris, BnF, ms fr 2813, fol. 401 v°, 402, 402 v°, 404 v°, 406, 408, 409, 409 v°, 410, 410 v°, 411. Seuls les fol. 404 v°, 409 v° montrent Étienne Marcel. Dans le manuscrit Londres, BL, Royal 20 CVII inachevé, il y en a sans doute plus de deux et moins de dix.

⁹³ Quatorze rubriques mentionnent Charles II de Navarre, Robert le Coq, elles sont illustrées dans le Paris, BnF, fr. 2813, fol. 402 v°, 405 v°, 407.

des deux maréchaux du Dauphin fait partie des événements non encore représentés.

Le programme iconographique établit un lien entre la révolution parisienne et la Jacquerie, qui prend sens au regard de ce qui précède et suit l'événement. Le Dauphin ayant quitté Paris et obtenu le soutien des États en Champagne, en mars 1358, Étienne Marcel, fait mettre la capitale en défense⁹⁴ et transporter les armes conservées dans la forteresse du Louvre à l'Hôtel de Ville ou Maison de Ville. Au fol. 132, les Parisiens ont privilégié parmi les armes les arbalètes⁹⁵. Le choix est judicieux pour défendre les murs de la ville, ce qui n'échappe pas au commanditaire homme de guerre réputé⁹⁶, il a aussi une valeur symbolique⁹⁷. L'image suivante (fol. 132 v^o) illustre une rencontre qui n'aboutit pas entre le Régent et Navarre, qui parle au nom des Parisiens⁹⁸. Le contraste entre la popularité du Régent en Champagne, sa bonne volonté, les préparatifs des Parisiens et les manœuvres de Navarre sont autant de circonstances aggravantes.

Pour la Jacquerie fig. 4 (fol. 133), le Maître de Virgile reprend les codes de la mort violente, les victimes en civil sont massacrées. Quatre nobles⁹⁹ dont un âgé, sont tombés à plat ventre ou sur le côté, trois sont morts. Un visage apparaît entre les jambes d'un Jacques et d'une victime. À la différence des sept agresseurs¹⁰⁰, leurs traits sont individualisés, l'un est

⁹⁴ Un indice sur la personnalité du commanditaire est le choix de la scène qui n'est pas évoquée ailleurs.

⁹⁵ Elles sont démontées, ils les remontent avant de les emporter. Deux d'entre eux enmènent des carquois contenant des carreaux. Ils sont dépréciés par leur position de dos, les jambes nues du premier, chausses roulées.

⁹⁶ Le Régent rappelle que « aucuns qui y estoient li avoient fait plusieurs grans vilenies et desplaisirs » : le meurtre des deux maréchaux, la prise du château du Louvre et de son artillerie, d'où le choix dans le programme de cette scène. Toute négociation avec les révoltés commence par un réquisitoire.

⁹⁷ Valérie SERDON, *Armes du Diable. Arcs et arbalètes au Moyen Âge*, Rennes, 2005.

⁹⁸ Cette négociation qui n'aboutit pas n'est pas au crédit de Navarre. Elle est une preuve de sa duplicité pour Anjou, qui entretient à son égard une haine personnelle dès lors pas question de montrer le retour à Paris du roi de Navarre car « li firent ceuls de la dicte ville grant honeur et en eussent volentiers fait leur capitaine et leur gouverneur » (*Id.*, I, p. 173). Charles II de Navarre est considéré comme un des politiques les plus brillants de son temps. Louis d'Anjou a tiré les leçons d'une proximité avec les Parisiens.

⁹⁹ Sur ce point la présentation des GCF de Charles V et du manuscrit concordent, il ne s'agit pas d'hommes en armes.

¹⁰⁰ Les autres brandissent trois épées et une dague, deux tiennent un bouclier rond. Les Jacques sont coiffés de cervellières ou de chapel de fer dont un est jaune, certains ont un

de profil, un autre de face, un troisième a le poing fermé. Seul celui qui est achevé à la lance¹⁰¹ a encore les yeux ouverts. Sans flots de sang, la composition et la position des personnages traduisent l'horreur de l'instant.

L'image est immédiatement suivie de la décapitation du Maître du Pont et du Charpentier du roi à Paris¹⁰² (fol. 133 v^o) sur ordre du prévôt des marchands et autres gouverneurs de Paris le 29 mai 1358, exécution « à tort et sanz cause »¹⁰³, d'après le texte. Ils sont accusés d'avoir préparé l'entrée de gens d'armes du Régent dans la ville. À la légitimité du Régent, remise en cause, s'oppose celle des gouverneurs de la ville, dont il a accepté la mise en place. La forme du supplice, du rituel judiciaire, paraît dans le contexte une subversion.

Au fol. 134, intervient le siège de Meaux. Louis d'Anjou, dix neuf ans¹⁰⁴ et les autres membres de la famille du Dauphin, femmes et enfants

vêtement rembourré. Ils sont gantés de fer, sauf celui qui au premier plan manie une dague, alors qu'une autre est au fourreau sur son côté droit. Aucun n'a de protection de jambes. Certains, à deux ou trois, s'en prennent à leur victime. Pour deux d'entre eux leur visage n'est pas visible. Une lance est levée. La gamme des couleurs, propre à l'artiste, répond à des considérations esthétiques. Tout au plus peut-on observer la coupe soignée des chevelures, une ceinture plus large pour une des victimes, noire avec un décor d'anneaux, une autres jaune, discrète et la rangée de boutons sur le pourpoint d'un noble qui tente de se redresser.

¹⁰¹ Les déformations du visage et la position du corps des victimes qui traduisent leur souffrance leur enlèvent une part de leur dignité, la main fermée pourrait l'être sur des pièces de monnaies. La formule qui ne se retrouve pas sur les victimes des Mâtines de Bruges pourrait être reprise de l'agression contre un collecteur d'impôt. L'absence des femmes et des enfants conforme à la réalité semble-t-il (Justine FINHABER-BAKER, « The social constituency of the Jacquerie Revolt of 1358 », *Speculum. A Journal of Medieval Studies*, July 2020, p. 689-715) peut tenir à un souci de respect pour les victimes, néanmoins il constitue de fait une atténuation dans la présentation des événements par rapport au texte.

¹⁰² Ils sont accusés d'avoir traité avec les gens du Régent de l'entrée de ses gens d'armes dans Paris. Jean Perret, Maître du Grant Pont de Paris, chef du service de pilotage de la Seine pour la traversée de Paris (DELACHENAL, p. 178, n. 1) et le maître charpentier du roi (*ibid.* n. 2) ont toutes les compétences techniques pour réussir cette opération spéciale. Pour l'auteur de la chronique témoin visuel du supplice, place de grève, l'exécution est arbitraire, une trahison, peut-être plus, une offense à Dieu. Il rappelle la crise d'épilepsie du bourreau Raoulet avant la décapitation et le murmure du peuple, qui y voit un miracle, signe de la désapprobation divine. Puis il évoque la prise de parole de Jean Godart, un des neuf réformateurs généraux, depuis la fenêtre de l'Hôtel de ville, qui récuse cette interprétation en rappelant les problèmes de santé de l'exécuteur.

¹⁰³ L'affirmation est répétée (*ID.*, I p. 178).

¹⁰⁴ Il est né le 23 juillet 1339 et décède le 20 septembre 1384.

se sont mis à l'abri dans la forteresse du marché de Meaux, où ils sont assiégés par les Jacques et un contingent de Parisiens finalement écrasés par la cavalerie du captal de Buch et de Gaston de Foix¹⁰⁵. Sur le fonds noir et or, quelques éléments sont caractéristiques la forteresse à droite, entourée d'eau, est vide d'occupants, devant la place, pour la dégager, les nobles quatre chevaliers, sans cotte armoriée, ne sont pas à cheval. Ils sont protégés d'un bacinet et se battent à l'épée. Le maire¹⁰⁶ meurt au combat¹⁰⁷. À gauche, un des deux fuyards est sans protection de jambes, son voisin, un des capitaines des Parisiens¹⁰⁸, porte des genouillères dorées. Fig. 5 A (fol. 134 v^o) le roi de Navarre, le 9 juin 1358, fait décapiter le chef des Jacques, Guillaume Carle¹⁰⁹. L'exécution intervient à même le sol¹¹⁰, au milieu d'hommes d'armes à grand bacinet à mézail relevé. Ceux qui servent d'étiquette au groupe ont des genouillères, tous ont gardé leurs gantelets. Navarre montre les deux poings fermés sa vive hostilité, que partage son vis-à-vis. Le bourreau n'est pas un homme d'armes. Il opère avec une doire de grande taille qui va s'abattre sur le cou du condamné, en chemise, pieds nus, les mains liées, les cheveux rejetés vers l'avant, les yeux bandés et le cou sur le billot¹¹¹.

Après l'échec de la Jacquerie, Navarre s'adresse aux Parisiens depuis un balcon tendu de rouge de la maison aux piliers (fol. 134 v^o) fig. 5 B, il n'est visible qu'en buste. Cinq Parisiens se sont assis sur des bancs

¹⁰⁵ Ils sont tués ou noyés dans la Marne (*ID*, I, p. 181 et Siméon LUCE, *Histoire de la Jacquerie*, p. 138-144.

¹⁰⁶ Le maire Jean Soulas fait prisonnier est ensuite exécuté (*ibid.*) « si comme droit estoit ».

¹⁰⁷ Celui qui sert d'étiquette au groupe porte des genouillères dorées, sans doute le comte Gaston de Foix, il immobilise par une prise du bras gauche un personnage - en cotte mi-parti rose et bleu et avec genouillère - qu'il s'apprête à frapper de l'épée main droite. À terre, à plat ventre, un Parisien est tête bêche avec un homme en vert qui se fait transpercer d'un coup de lance par un combattant portant chapel et genouillères dorées et une cotte rouge sans doute le captal de Buch.

¹⁰⁸ L'épicier Pierre Gilles ? Jean Vaillant, prévôt des monnaies du roi ?

¹⁰⁹ DELACHENAL, t. 1, p. 184. La représentation est préférée à celle de la bataille de Mello, qui présente pour le commanditaire un double inconvénient : montrer le roi de Navarre à la tête des nobles, l'emportant sur les Jacques et l'organisation de ces derniers pour les affronter en bataille. Ils sont massacrés, suivent quinze jours de déchaînement de violences contre les paysans.

¹¹⁰ Peut-être une critique de Louis d'Anjou, qui hait Navarre, non pas une contestation du bien-fondé mais des modalités de l'exécution : elle est hâtive, arbitraire et devant la troupe. C'est une vengeance, une faute politique.

¹¹¹ DELACHENAL 1, p. 184, le texte précise à Clermont-en-Beauvaisis.

pour l'écouter, indication de la longueur de son intervention et de l'intérêt qu'elle suscite¹¹², deux échangent un regard par réaction au contenu du discours. Les autres, y compris ceux debout, sont captivés par l'orateur à qui ils prêtent une grande attention. Un pas de plus est franchi, Navarre devient capitaine de Paris¹¹³. Le commanditaire se montre sensible à l'importance de la prise de parole publique des politiques à l'adresse du « peuple », devant ses représentants dans le cadre des États¹¹⁴, et comme ici devant les citoyens exclus pour la plupart de la société politique, une reconnaissance de leur importance dans la recherche d'un consensus. L'image justifie le blocus de Paris par le Régent (fol. 135 v^o)¹¹⁵. Il s'installe dans les faubourgs à l'entrée d'un pont¹¹⁶. Au-dessus de la troupe se détache sur un fond bleu et doré, haut levée une bannière, France moderne¹¹⁷. Sur le même folio, le Régent et Navarre se rencontrent pour valider une solution

¹¹² Dans l'illustration de la traduction de la *Politique* d'Aristote par Nicole Oresme, la démocratie au village est illustrée par l'assemblée des villageois les plus anciens assis et les plus jeunes debouts.

¹¹³ Le texte (*ID.*, I, p. 185-186) résume la teneur du discours de Navarre, Charles Toussac intervient ensuite pour proposer de lui donner le gouvernement, puis organise un vote par acclamation, la plus grande partie s'abstient, mais craint de le contredire. Étienne Marcel ajoute que *ceulx de Paris escriroient à toutes les bonnes villes du royaume, afin que chascun se consentist à faire le dit roy capitain universal par tout le royaume*. Navarre prête serment de protéger les Parisiens, de bien les gouverner et de vivre et mourir avec eux contre tous sans aucune exception.

¹¹⁴ Le 10 avril 1358 le Régent réunit les États et obtient le soutien des Champenois qui s'inclinent devant lui, fol. 131 (*ID.*, I, p. 164-168).

¹¹⁵ *ID.*, I, p. 188.

¹¹⁶ Le Régent et ses troupes sont à Chelles sur Marne (*ibid.*, p. 188 n 4) le 26 juin 1358, puis près du bois de Vincennes, près du Pont de Charenton (*ID.*, p. 189 n. 4) et de Conflans le 29 juin, il s'installe dans l'Hôtel du Séjour aux Carrières (*ID.*, p. 190, n. 1), demeure royale. L'image pour traduire l'idée de blocus montre le Régent et ses troupes à proximité des murs de l'enceinte. Mézail de son bacinet levé, en armes, poing fermé en direction des murs et cotte bleue avec genouillères dorées, il est entouré de trois capitaines.

¹¹⁷ Elle est d'un bleu profond comme la cotte. Charles V n'adopte France moderne qu'en 1378. La rareté des bannières et des armes dans le manuscrit donne plus d'importance à sa figuration. Elle est à mettre en regard avec l'attitude de Louis d'Anjou qui fait un usage parcimonieux et d'autant plus fort des lys de France. Devenu roi de Sicile et de Jérusalem, il ne prend pas comme Godefroy de Bouillon les armes de Jérusalem (Laurent HABLLOT, « Présences emblématiques dans la tenture de l'Apocalypse », in Jacques CAILLETEAU et Francis MUEL, *Apocalypse. La tenture de Louis d'Anjou*, Paris, 2015, p. 29-32). Clément VII, élu, dont Louis d'Anjou est un partisan d'autant plus convaincu qu'il en attend le soutien, est représenté trônant sous un dais fleurdelysé (fol. 208 v^o).

négociée évitant un bain de sang¹¹⁸, l'image donne une version différente de celle de Charles V. Sous une tente blanche brodée¹¹⁹, ils sont seuls, en armes, l'évêque de Lisieux n'est plus là, le serment n'est pas montré. Navarre dicte ses conditions et le Régent, malgré ses réticences, accepte. Trois images rendent compte ensuite de la rupture de la trêve par Navarrais et leurs alliés¹²⁰.

Les quatre suivantes expliquent et justifient l'échec final d'Étienne Marcel et de ses partisans. La première (fol. 138)¹²¹ montre les Parisiens emprisonnant le contingent anglais amené par Navarre. Sur le même folio, les Parisiens sont défaits par les Anglais à Saint-Cloud¹²², Navarre, capitaine de Paris ne leur est pas venu en aide. La méfiance s'installe entre une partie des Parisiens, le prévôt des marchands et son allié navarrais. Au folio 138 v°, l'image montre les prisonniers anglais sortant de leur prison du Louvre. Le premier à genoux les mains jointes et en civil, devant deux chefs d'une troupe en armes¹²³, reconnaissables à leurs genouillères or. Étienne Marcel, au premier rang, mézail relevé, dague au côté une hache d'armes dans la main gauche ganté de fer, les a libéré. Le choix de représenter cet élargissement¹²⁴ par le commanditaire et le peintre est habile, la trahison paraît manifeste. Le meurtre du prévôt des marchands et de ses partisans

¹¹⁸ Jeanne de France (1343-1373), fille de Jean II et épouse de Charles II de Navarre, reine consort, joue un rôle diplomatique important. Le manuscrit de Charles V montre l'aboutissement des négociations (fol. 416) la prestation de serment sur l'hostie du Dauphin et de Navarre couronné et en grand manteau héraldique. L'évêque de Lisieux souhaite que leur engagement par serment sur l'hostie soit renforcé par une messe et la communion des deux princes, Navarre refuse de communier, il n'est pas à jeun (DELACHENAL, I, p. 190-193), le Régent alors s'abstient.

¹¹⁹ La tente est dressée au milieu de leurs armées et de leurs capitaines respectifs, tous tête nue. Navarre couronné porte une cotte rouge, le Dauphin une bleue, à la différence de leurs hommes ils ont l'épée au côté.

¹²⁰ Navarre ne tarde pas à briser la trêve, suivent alors d'après affrontements illustrés aux fol. 136, 136 v°, 137.

¹²¹ Ils sont excédés par la présence dans la ville d'un contingent anglais amené par Navarre, alors que les troupes anglaises pillent les environs. Le « commun » s'émeut, en tue une partie et emprisonne les autres au Louvre (*Id.*, I, p. 201-202). L'enlumineur ne retient pas la tuerie pour ne pas discréditer les Parisiens qui interviennent.

¹²² *Id.*, I, p. 202-204.

¹²³ 80 à 200 hommes armés et des « archiers ».

¹²⁴ 27 juillet 1358, ils sont conduits hors de la ville par la porte Saint-Honoré sous la protection de la troupe, arbalètes bandées, menaçant ceux qui voudraient intervenir ou protester. Ils rejoignent Navarre à Saint-Denis (*Id.*, I, p. 204).

tués et dépouillés¹²⁵ par ceux-là même qui les ont porté au gouvernement et revêtu du pouvoir, intervient en vis-à-vis, dans une miniature, au fol. 139, sur deux colonnes, pour mieux dire l'importance de l'événement. Le même jour, le mardi, ils arrêtent Charles Toussac et Josseran de Mâcon¹²⁶, qui sont décapités le jeudi (fol. 139 v^o)¹²⁷. Devant un groupe de Parisiens¹²⁸, l'exécuteur¹²⁹ a déjà tranché avec une doloire le cou du premier supplicié dans les formes retenues par la justice¹³⁰, à la page suivante, interviennent d'autres décapitations celles de Pierre Gilles et Gille Caillart, châtelain du Louvre¹³¹. Textes et images ne donnent aucune indication sur le ou les ordonnateurs de ces exécutions, que le Régent justifie d'après le texte, sans leur être associé par l'image. La révolution parisienne terminée, la guerre avec Navarre et avec les Anglais ne l'est pas pour autant. L'accent est mis

¹²⁵ HEDEMAN, p. 224. Tous les partisans de Marcel ont été dénudés, jetés, laissés ou traînés dans la rue (DELACHENAL, I, p. 205-211). Ce dépouillement est un surcroît d'humiliation, elle déshumanise la victime. La nudité complète des suppliciés, rare, intervient pour des raisons techniques lors du châtement des frères d'Aulnay, de Despenser en Angleterre, accusés de crimes de majesté et pour des adultères.

¹²⁶ Ensuite le peuple prend et conduit au Châtelet épée au poing en criant « Montjoye au roy de France et au duc » l'échevin Charles Toussac, qui avait œuvré à l'élection par acclamation de Navarre comme capitaine de Paris et Josseran de Mâcon, trésorier du roi de Navarre, que les meurtriers d'Étienne Marcel avaient dans un premier temps recherché pour le tuer. Ils sont exécutés avant même l'entrée du Régent dans Paris mais le même jour. Ils sont traînés du Châtelet à la place de grève, décapités, laissés longtemps sur le carreau, puis jetés à la rivière (*ID.*, I, p. 210).

¹²⁷ Sur le même folio, Navarre défie le Régent.

¹²⁸ Ils sont coiffés de casques et sans protection de jambes. Un au premier rang, qui sert d'étiquette au groupe, est en rouge, avec un chapel de fer et armé d'un petit bouclier rond jaune.

¹²⁹ Pour opérer l'exécuteur a ouvert sa tunique et accroché à sa ceinture les deux pans, laissant voir ses « petits draps », détail trivial qui pourrait le distinguer d'un bourreau agissant dans un cadre judiciaire.

¹³⁰ Les historiens ont observé de longue date que dans les révoltes, la violence loin d'être débridée prend souvent la forme des exécutions capitales opérées par le pouvoir contesté.

¹³¹ Ce chevalier originaire d'Orléans serait de petite extraction, ses parents seraient des gens de métier. Les deux hommes sont traînés du Châtelet aux Halles, décapités et leurs corps jetés dans la Seine (*ID.*, I p. 211). Lors des décapitations suivantes quatre autres sont exécutés, un autre est jeté aux oubliettes, (*ID.*, I, p. 212). Toutes ces exécutions sont mentionnées avant la prise de parole le 4 août par le Régent, soit juste après la mort de Toussac et Mâcon, qui les justifie et dénonce le complot fomenté par les morts pour faire entrer les Anglais et les Navarrais dans Paris et tuer tous ses partisans, dont les maisons ont déjà été marquées.

sur la présence anglaise autour de Paris. Il faut attendre le traité de Vernon (fol. 187 v^o) puis l'exécution de Pierre du Tertre et de Jacques de Rue (fol. 202 v^o et 203 v^o) pour en finir avec Navarre¹³².

Pour la fin du règne de Jean II et le début de règne de Charles V jusqu'au 19 juin 1369¹³³, les emplacements sont laissés vides¹³⁴. Les révoltes ne réapparaissent qu'à la fin du règne avec fol. 212 l'assassinat par les Gantois du bailli de Flandre en août 1379¹³⁵. Sur un fonds gris, couleur associée à la trahison¹³⁶, le bailli en robe longue, doublée de fourrure, ceinture dorée, sans armes n'est pas à cheval, il a déjà reçu trois blessures dont le sang coule, deux au visage une sur le haut de la poitrine. Effrayé, il ne peut fuir. Il est encerclé par six hommes¹³⁷ dont quatre mettent la main sur lui et deux autres regardent la scène à droite¹³⁸. Le début de la guerre de Flandre

¹³² Avant de s'interrompre à nouveau par 25 emplacements vides, et après huit images consacrées à la guerre contre les Anglo-Navarrais et aux négociations de paix qui l'accompagnent, contexte qui donne une résonance particulière aux dissensions. Quatre images sont consacrées à la politique préconisée, en dehors de la décision militaire et de la voie de fait. Trois montrent les modalités de l'action politique retenues par le Régent (*Id.*, I, p. 242), lors de la négociation du traité de Pontoise du 24 mars 1359 avec son adversaire. Il réunit son conseil (fol. 144 v^o) pour définir les concessions à faire (*Ibid.*, p. 242). Devant ce conseil Navarre (fol. 145 v^o) qu'il a sollicité et reçu dans sa chambre (*Id.*, I, p. 242-243) intervient et tient « bel langage ». Sur le même folio le Régent s'adresse ensuite au « peuple » (fol. 145 v^o) dans la Chambre du Parlement (*Id.*, I, p. 244-246) pour plaider en faveur de la paix et obtenir son accord en faveur du retour dans la ville de Navarre, la troisième le montre à cheval dans Paris (fol. 146 v^o) à son retour au petit matin (*Id.*, I, p. 249).

¹³³ Au fol. 188 v^o, le 21 février 1372, Jean de Dormans cardinal de Beauvais, chancelier de France rend les sceaux. Ce qui marque l'arrivée d'une nouvelle équipe au pouvoir, plus jeune, moins expérimentée.

¹³⁴ Du coup le lecteur ne voit pas, entre autres, la mort de Charles de Blois, dont Louis d'Anjou est partisan, la révolte des habitants de Viterbe contre les serviteurs du pape.

¹³⁵ *Id.*, II, p. 365.

¹³⁶ Un gris plus foncé très présent dans l'image colore vêtements et armes défensives.

¹³⁷ Coiffé d'un bacinet, le chef du groupe Jean Yoens est prêt à tirer l'épée, un autre coiffé d'un chaperon est en armure et armé d'un plançon. Tous n'ont aucune protection de jambes, trois frappent à l'épée, dont un avec une ceinture jaune en posant la main gauche sous la lame pour frapper d'estoc, un avec une hache à deux mains. Celui qui frappe avec la dague, est en civil avec un chaperon. La diversité des coiffures : bacinet, cervellières, chaperon rend compte de celle du groupe. Le texte est bref d'où un certain nombre d'erreurs, manque surtout le piétinement de la bannière du comte jetée au sol, atteinte symbolique forte, jugée impardonnable par le comte.

¹³⁸ Situation qui rappelle qu'ils reviennent vers la place du marché qui n'est pas figurée puisque la scène se déroule dans le plat pays en dehors de Gand dont la porte est fermée.

n'est évoqué que par cette image. De manière révélatrice¹³⁹, l'action de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne ne donne lieu à aucune illustration¹⁴⁰. À l'opposé la révolte de Montpellier¹⁴¹ et le meurtre des commissaires, officiers du duc d'Anjou et du roi le 25 octobre 1379¹⁴² et ses suites donnent lieu à trois images. La première rappelle le début de la révolte (fol. 212 v^o), une « commocion universal » c'est-à-dire des habitants et des consuls¹⁴³ où plus de 80 personnes sont tués¹⁴⁴, la deuxième l'entrée de Louis d'Anjou et du cardinal d'Albano dans la ville (fol. 213), le vendredi 20 janvier 1380¹⁴⁵, la troisième (fol. 213 v), la proclamation de la sentence contre la ville sur un échafaud le 24 janvier¹⁴⁶.

La représentation de l'émeute, sur fonds rouge et or s'apparente aux précédentes au moins par la figuration à gauche d'un révolté combattant

¹³⁹ GUYOT-BACHY, 2017, p.220-223.

¹⁴⁰ DELACHENAL, II, p. 365-368, les Gantois réapparaissent au fol. 214 v^o dans une bataille contre le comte de Flandre le 27 août 1380. La présence de la bannière de la ville révoltée (bleu très foncé, et « Gant » écrit en lettres d'or) montre que commanditaire et peintre ont bien pris la mesure de la puissance de la ville, ce qui constitue une promotion symbolique, d'autant plus facilement consentie qu'elle n'est pas dans la sphère d'influence d'Anjou.

¹⁴¹ *Id.*, II, p. 368-376, VINCENT CHALLET, « Émouvoir le prince. Révoltes populaires et recours au roi en Languedoc vers 1380 », *Hypothèses* 2002/1 (5), p. 326-327. Françoise AUTRAND, *Charles V*, Paris, 1994, p. 827.

¹⁴² *EAD.*, p. 368-369, CHALLET, 2002, p. 327-328.

¹⁴³ DELACHENAL, II, p. 369 n. 1 et *Nouvelle Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, t. IX, p. 872-877, CHALLET, p. 326. Le *Petit Thalamus*, nouvelle édition en ligne, ne rapporte pas pour des raisons évidentes cette participation singulière « fon fach un gran[j] | insult en Monpeylier per alcus populars » (AM, Montpellier AA9, année 1379, fol. 141 v^o). Le cardinal d'Albano est ensuite envoyé calmer le « peuple ».

¹⁴⁴ Ils auraient été 107 d'après la *Nouvelle Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, t. IX, p. 872-877, dont plusieurs officiers du roi et du duc. Les plus considérables sont cités : Guillaume Pointel, chevalier, chancelier du duc d'Anjou, Gui de Lasteyrie, maître des Requêtes du duc d'Anjou, sénéchal de Rouergue, Arnaud de Lar, gouverneur des droits royaux de la baronnie de Montpellier, Jacques de Chaenne, secrétaire du duc, Jean Perdiguier, receveur général de Languedoc. Commissaires, ils venaient pour vaincre la résistance des populations au nouveau fouage. Les corps sont ensuite jetés dans des puits et les biens meubles pillés. Une cinquantaine de puits artésiens assurent l'approvisionnement en eau de la ville, la plupart dans les murs, quelques uns dans les faubourges. Les dépouilles ne pouvaient y rester sans graves conséquences sanitaires. La sentence donne ordre de les retirer.

¹⁴⁵ DELACHENAL, II, p. 371-373, CHALLET, 2002, p. 328. Les Montpelliérains obtiennent toutefois le 25 avril 1380 que le duc d'Anjou soit privé de sa lieutenance en Languedoc p. 331.

¹⁴⁶ DELACHENAL, II, p. 373-375 et pour sa modération p. 375-376.

avec une tunique mi-partie, qui a tiré sa dague du fourreau et s'apprête à frapper à nouveau. Parmi les onze révoltés couverts de chapel de fer et de cervelières, sans protection de jambes, se distingue cependant un personnage en chaperon bleu¹⁴⁷. Il domine les autres et frappe avec une épée, il s'agit sans doute d'un des consuls impliqués dans la révolte. L'accent est mis sur la manière dont il maintient sa victime du bras gauche, son gantelet posé sur l'épaule, un autre émeutier, derrière, fait de même à main nue. Le texte de la deuxième sentence prononcée contre les révoltés désigne les meurtriers par « ceux qui ont mis la main aux morts ». La victime est sans doute Guillaume Pointel chevalier et chancelier du duc d'Anjou¹⁴⁸. Son compagnon d'infortune, blessé à coups de dague à la tête et au haut de la poitrine, tente de retenir le bras de son agresseur, c'est un clerc tonsuré et en longue robe rouge, à la collerette fourrée blanche, maître Jacques de la Chaîne (Chaenne) secrétaire du duc et chancelier de l'église d'Amiens¹⁴⁹. L'artiste, le commanditaire font une série de choix signifiants, celui des victimes : d'abord le chef de la commission ducale et un ecclésiastique, alors que dans le texte sont cités avant lui Gui de Lasteyrie, Arnaud de Lar. Le consul fait partie des meurtriers du chancelier du duc, pas du clerc¹⁵⁰. Le 20 janvier, un vendredi, à 10 h du matin, le duc fait une entrée en armes dans la ville. L'image, qui est due à un autre artiste, vaut par la représentation de la ville, vide d'habitant, porte ouverte dans une tour surmontée d'une coupole verte, sur le pignon d'une belle maison flotte un étendard à double flamme noir. Sur un cheval blanc, le duc en armure¹⁵¹, avance cachant en partie au lecteur le cardinal d'Albano à ses côtés sur une mule. Cette composition traduit l'antériorité de l'action du cardinal, qui à la demande de Clément VII est venu trois fois

¹⁴⁷ Une sorte de capuche, dont Le sommet est rabattu vers l'avant.

¹⁴⁸ Il porte un riche costume où domine le rouge et le blanc, pourpoint lacé, grandes manches fourrées, collerette, ceinture et collier dorés, épée à pommeau doré au fourreau et chapeau vert amande orné d'une pierre. Du sang coule de ses deux plaies à la tête.

¹⁴⁹ *Id.*, II, n. 4 p. 368.

¹⁵⁰ Il est tué à la hache, à l'épée et à la dague par un groupe de quatre émeutiers, dont le nom n'est pas donné ni dans la première sentence qui prévoit que les plus notables doivent retirer les corps des puits, ni par la seconde.

¹⁵¹ Il se distingue par la richesse de son vêtement et de sa coiffure, un baton de commandement à la main, l'épée au fourreau. Il est revêtu d'un cotte ou gambison ajustée, lacée sur le devant et pourvu de manches courtes, or, bleu et blanc, coiffé d'une toque de fourrure ornée d'une fleur d'or et de perles. Il porte l'épée au fourreau côté droit (côté gauche elle serait difficilement visible). Le bâton de commandement est en bois brut et non pas blanc.

dans la ville¹⁵². Derrière le duc le premier des gens d'armes à cheval, poing fermé montre son hostilité à la ville¹⁵³, à ses côtés la bannière du duc (azur semé de lys d'or à la bordure de gueules) est portée haut¹⁵⁴.

Les attaques contre les communautés juives sont figurées trois fois, pour 1300, 1320, 1380. Aucune ne l'est dans les *Grandes Chroniques de France* de Charles V et dans l'ensemble des exemplaires conservés, à une exception près pour le second épisode¹⁵⁵. Une première image rappelle l'accusation portée contre les Juifs de Magdeburg (fol. 32). Peintre et enlumineur font le choix de l'illustrer¹⁵⁶ et non ses tragiques conséquences¹⁵⁷. Les deux autres sont associées à des émeutes. Lors de la troisième croisade des Pastoureaux (fol. 55 v°)¹⁵⁸, sous Philippe V, ils attaquent le château royal de

¹⁵² *Id.*, II, p. 372, n. 2. La miniature ne suit pas le texte, qui précise que sont venus au devant du duc les officiers royaux, puis le cardinal, les collèges, l'école de droit et celle de médecine et tous les gens d'Église de la ville, les enfants de moins de quatorze ans, en procession des deux côtés du chemin et les consuls à genoux et criant miséricorde à son passage.

¹⁵³ Elle n'est pas laissée au pillage.

¹⁵⁴ HABLLOT, p. 30-31. Par rapport à l'exemplaire de Charles V les armes de France sont moins présentes version ancienne ou France moderne comme après 1378, les emplacements vides ou non colorés ajoutent à cette situation.

¹⁵⁵ Londres, B.L., Cotton Nero E II, fol. 110 v°, sous Philippe V, les Juifs sont brûlés, par les Pastoureaux. Le manuscrit New York, Pierpont Morgan Library, ms 536, fol. 286 v°, préfère leur rappel en France par Louis X (GCF, éd. Jules VIARD, t. 8, p. 320).

¹⁵⁶ En 1300, ils sont accusés d'avoir obtenu par dons et promesses de la nourrice d'un enfant de deux ans et demi, fils de chevalier, qu'elle le leur laisse « à faire leur volenté » et le crucifient (GCF, t. 8, p. 353). L'image sur un fonds vermillon et or, est partagée en deux. À gauche la nourrice consent de la main gauche à laisser l'enfant, à un homme de profil, vêtu d'une tunique bleu sur laquelle figure une rouelle parti argent et de gueules. L'enfant vêtu de rouge comme il est d'usage pour la petite enfance a des joues rebondies et un petit ventre rond, par sa taille il a plus que deux ans et demi. Un tau a été dressé et l'enfant, désormais représenté comme un adolescent longiligne y est crucifié. Au pied de la croix, de profil un homme, chauve ce qui est péjoratif, montre le poing dans sa direction, à ses côtés, penché vers son interlocuteur et le désignant un personnage en bleu, avec chaperon vert et portant la rouelle, à droite deux autres dont le premier approuve.

¹⁵⁷ Le père avec ses amis pour se venger de nuit, lors d'une réunion des Juifs, fait garder toutes les portes et met le feu aux maisons faisant trois cents victimes auxquelles se seraient ajoutés des prisonniers pour dettes chrétiens. Le chevalier et sa « compagnie » sont bannis pour un temps (GCF, t. 8, p. 192-193).

¹⁵⁸ La défense désespérée des Juifs de la ville est vue comme sauvage et contribue à préparer une expulsion qui intervient en 1394. L'accusation se retrouve dans le Besançon ms 677. Elle est suivie fol. 56 v° par le massacre des lépreux, présenté comme une exécution. Ils sont accusés d'avoir empoisonnés les puits et brûlés vifs.

Verdun-sur-Garonne en 1320, où les Juifs ont trouvé refuge, avant d'être massacrés. Le texte¹⁵⁹ condamne les émeutiers, son illustration n'a pas la même tonalité¹⁶⁰. L'image¹⁶¹ souligne l'homogénéité du groupe des Pastoureaux, d'origine populaire et d'une même classe d'âge, derrière leur chef. Ils ne sont pas dépréciés. Dans les murs du château, les défenseurs juifs sont représentés comme des soldats avec une rouelle, ils ont jeté un enfant¹⁶², une massue et sont prêts à lancer des pierres, chronologie contredite par le texte. Ces images pourraient servir à justifier les agressions récentes contre les Juifs du Roi. Louis d'Anjou au gouvernement, le manuscrit se clôt au folio 216 v° sur leur pillage, le 25 novembre 1380¹⁶³. Des lettres de rémission font état de la présence de jeunes nobles de l'entourage du duc parmi les meneurs¹⁶⁴. Le

¹⁵⁹ Le texte explique qu'à l'annonce de l'arrivée des Pastoureaux, cinq cents hommes, femmes, enfants s'enferment dans une tour à Verdun-sur-Garonne et se défendent en lançant pierre et bois. N'ayant plus rien ils auraient jeté leurs enfants. Les Pastoureaux mettent alors le feu à la porte, désespérés, les occupants de la tour se suicident. À Carcassonne, où ils se proposent de faire de même le sénéchal Aymeri du Cros réunit une armée, ils sont dispersés, fuient ou sont pendus.

¹⁶⁰ GCF, t. 8, p. 352-354. Venant de Paris, sur leur chemin, ils multiplient les vols et les exactions. À leur arrivée en Languedoc, ils tuent tous les Juifs, que les baillis ne peuvent protéger, et sans intervention de la population.

¹⁶¹ Les Pastoureaux, au nombre de sept, en chausses, petites bottes et tunique beige évoquent le costume non teint du petit peuple, ont coiffés, sur leur chaperon un bonnet. À gauche poing levés ou bras tendus cinq jettent des pierres, deux, brandissent des massues de bois. Au premier rang, le chef de la troupe, épée au côté mais une pierre dans la main droite, se protège avec un petit bouclier rond à umbo, de la chute d'une massue et d'un enfant. Nue, il tombe tête la première, un pied encore sur un créneau de la tour, formule retenue pour évoquer le fait qu'il est jeté et ne pas être confondu avec la représentation d'une âme. La porte est défendue par deux soldats en armes avec cervellière, camail de mailles et gantelets. Au bas de la porte fermée, des flammes montent déjà presque à mi-hauteur.

¹⁶² À la lumière d'autres massacres (dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* où des civils réfugiés dans un bâtiment sautent pour échapper aux flammes et tombent sur les lances que les Armagnacs dressent aussitôt), il est permis de penser que les enfants les plus jeunes ici ont été envoyés pour éviter qu'ils ne soient brûlés dans l'incendie dans l'espoir de les sauver en comptant en vain sur la pitié des Pastoureaux.

¹⁶³ En fait du 11 au 16 novembre 1380 (DELACHENAL, III, p. 6). Il s'agit de la Juiverie de la rive droite car ils ont trouvé refuge au Châtelet, celle de la cité se serait réfugiée au Palais royal plus près (*Id.*, p. 2 n. 4). Berry est Languedoc, Philippe de Bourgogne en Flandre.

¹⁶⁴ LÉON MIROT, *Les insurrections urbaines au début du règne de Charles VI (1380-1383), leurs causes, leurs conséquences*, Paris, 1905, p. 34-35, n. 1 « plusieurs escuiers, gens

duc qui tentait en vain de contourner l'opposition des Parisiens aux impôts par la réunion d'assemblées des États, a peut-être vu là un exutoire à leur mécontentement¹⁶⁵.

Louis d'Anjou est mis en scène et en valeur six fois¹⁶⁶. Une moitié à la faveur d'opérations militaires : lors du blocus de Paris¹⁶⁷ en juin 1358, de la reddition de La Réole en août-septembre 1374¹⁶⁸, de celle de Bergerac le 2 septembre 1377¹⁶⁹ avec Bertrand Du Guesclin¹⁷⁰. Il se signale dans la

notables, eux disant estre à nostre très chier et très amé oncle le duc d'Anjou » se mêlent aux émeutiers (Archives nationales, JJ 126 n° 49, fol. 32). Lors de la révolte des Maillotins en mars 1382, les Juifs du roi sont à nouveau attaqués et les émeutiers s'en prennent à Guillaume Porel examinateur au Châtelet et juge des Juifs, les pièces des procès, les lettres d'obligations, les plaintes contre les pillages de 1380 sont détruites (*Id.*, p. 122). Les émeutiers ne craignent pas ensuite pour organiser leur résistance de se rassembler dans l'Hôtel du duc d'Anjou qu'ils ont envahi (*Id.*, p. 127).

¹⁶⁵ Louis d'Anjou avait négocié pour rétablir les aides, par ordonnance du 17 janvier 1382 avec les États Généraux et les assemblées locales se conciliant de nombreux partisans, comme Jean des Marès avocat du roi au Parlement, réputé pour sa modération (*Id.*, p. 67-68, 192). Il part ensuite pour ne plus revenir, mi-février 1382 (SUMPTION, *Divided houses*, p. 440). Le 1^{er} mars, 1382, en Avignon il est fait duc de Calabre par Clément VII. Le 28 février 1382 l'insurrection se déclenche, les Parisiens s'arment de Maillets. Des négociations commencent aussitôt. Jean des Marès tente de faire surseoir à l'application de l'ordonnance en vain. Avec les partisans d'Anjou, il représente ensuite les Parisiens dans les négociations du pardon. La haute bourgeoisie et le clergé, qui ont souffert des émeutes, obtiennent l'amnistie décrétée le 13 mars (FAVIER, p. 780). La répression intervient après la victoire de Roosebeke. Elle commence début janvier 1383 à Compiègne (MIROT, p. 178), Miles de Dormans, évêque de Beauvais qui avait été nommé le 1^{er} octobre 1380, chancelier par le duc d'Anjou, avait du rendre les sceaux en juillet 1383. Très attaché à Louis d'Anjou, il aurait pu s'opposer aux mesures de répression. Elles n'épargnent pas les partisans du duc qui ont participé aux troubles comme Jean des Marès, coupable aux yeux de Bourgogne au pouvoir et dont l'exécution marque la population (*Id.*, p. 192-193). L'université, et ses suppôts, les libraires, sont un temps inquiétés.

¹⁶⁶ Il figure aussi dans des groupes, le texte indiquant sa présence par exemple dans les réunions des états, les audiences royales, les grandes cérémonies.

¹⁶⁷ Fol. 135 v°, Delachenal, 1, p. 188, en juin 1358.

¹⁶⁸ Fol., 191 v°, *Id.*, 1, p. 175.

¹⁶⁹ Fol. 194, *Id.*, I, p. 183-192.

¹⁷⁰ Le texte évoque d'abord son adoubement le jour du sacre de son père et du couronnement de sa mère en 1339 (*Id.*, I, p. 26). En mars 1354, Jean II doit le livrer en otage à Navarre pour que ce dernier accepte de venir à Paris (I, p. 42), d'où l'inimitié entre les deux hommes. Louis comte d'Anjou accompagne Jean II le 15 avril 1356 lors de l'affaire de Rouen et assiste à l'exécution au champ de pardon (I, p. 62-65). À Poitiers, le 19 septembre 1356, il bat en retraite de manière précipitée avec trois de ses frères et garde son

lutte contre les Anglais où il paie de sa personne et de ses deniers¹⁷¹, et par sa haine de Navarre¹⁷². Chef de guerre, il est aussi un négociateur avisé¹⁷³. Ses liens avec l'Église et la papauté sont forts¹⁷⁴, une miniature sur deux colonnes le montre conduisant par le frein de sa mule le pape Grégoire XI au palais d'Avignon suivi par les cardinaux (1 février 1371)¹⁷⁵. Deux images, à la fin du manuscrit le montre confronté aux révoltes, dont il a une expérience précoce. En 1356, il participe au gouvernement¹⁷⁶ et dans

pays. La clause XV du traité de Brétigny prévoit son départ avec son frère comme otage en Angleterre (I, p. 282), le jour du départ le 30 octobre 1360, son père érige le comté d'Anjou et du Maine en duché-pairie. Après la défaite d'Henri de Trastamare, il met à sa disposition de château de Peyrepertuse (I, p. 36). En 1369, et 1370, Anjou participe à la récupération du Rouergue, de l'Armagnac, de l'Agenais, du Bigorre et du Limousin (II, p. 142). Sa fidélité, sa loyauté et celles de Bertrand Du Guesclin sont récompensées par le fait que les deux hommes sont parrains du second fils de Charles V en 1372, d'où le prénom de l'enfant (II, p. 161). La même année, l'été il achève la soumission de l'Agenais (II, p. 162). En 1377, lors du grand effort de guerre voulu par le roi sur plusieurs fronts, il est en charge avec Du Guesclin de la Guyenne (II, p. 183) et dispose d'importants moyens terrestres, d'arbalétriers, de machines de guerre et d'une flotte. La campagne est un succès qui permet de récupérer villes, châteaux et forteresses perdus en Périgord et en Guyenne (II, p. 182-187, 190-191). En 1379, quand Rohan et d'autres Bretons réclament le retour de Jean de Montfort et occupent des villes et des forteresses tenues de par le roi, Charles V envoie Anjou, Du Guesclin et Clisson (II, p. 364).

¹⁷¹ La défaite de Ville-Dieu-du Temple le 14 août 1366, lui coûte 3 millions de francs (*Id.*, II, p. 111-112).

¹⁷² Le 29 mars 1367, il fait saisir la ville et baronnie de Montpellier, pour punir Navarre de son assistance aux Anglais et à Pierre le Cruel mais doit la restituer (*Id.*, II, p. 140). Le 24 mai 1371, Charles II est accueilli par le roi en grandes pompes pour faire la paix entre lui et le duc « car ilz n'estoient pas bien amis » (p. 156-157 et n. 3). Jacques de Rue lors de sa confession en 1378 évoque une proposition non aboutie d'accord faite par Anjou, concernant l'ancien royaume de Majorque, Navarre, aussi madré que lui, élude (p. 303-304). Dès le 20 avril 1378 il charge le sénéchal de Toulouse Jean de Bueil, de prendre possession de Montpellier, Navarre ne pouvant plus tenir la ville.

¹⁷³ Lors de la négociation de trêves à Bruges avec les Anglais en fin 1375 (*Id.*, II, p. 179), mais sur les marches de Bretagne les longues négociations entamées dès son arrivée avec Du Guesclin et Clisson n'aboutissent pas (p. 368 et 372 n. 2), il est encore en Bretagne quand éclate la révolte de Montpellier.

¹⁷⁴ Fol. 187, *Id.*, II, p. 150.

¹⁷⁵ La famille de Beaufort entretient des liens d'amitié avec celle de France et Louis d'Anjou. La composition se retrouve dans les fresques de la Renaissance italienne à Florence, à Este pour ce qui constitue un événement majeur.

¹⁷⁶ Le 5 déc. 1356, quand le Dauphin Charles, duc de Normandie quitte Paris pour rencontrer son oncle Charles IV de Bohême, Louis est son lieutenant (*Id.*, I, p. 91). Il

ce cadre doit faire face à l'opposition des Parisiens révoltés¹⁷⁷. Fin 1379, début 1380, lieutenant général du roi en Languedoc, il réprime avec sévérité la révolte de Montpellier (fol. 213, 213 v^o) selon un rituel bien en place. À la violence des combats et des supplices, représentés largement¹⁷⁸ dans le programme même inachevé, mais exercés par d'autres, est préféré le résultat, la soumission, le retour à l'obéissance, posture politique. Les violences populaires sont d'ailleurs présentées dans une version opportune. Le tout rappelle qu'il est aussi un négociateur inlassable.

Compte tenu du temps de réalisation de la copie du manuscrit et de son illustration, il paraît vraisemblable de faire coïncider l'inachèvement avec le départ de Paris de Louis d'Anjou au début de 1382. Ce dernier, grand amateur d'orfèvrerie et commanditaire des tapisseries de l'Apocalypse d'Angers, n'aurait pas été un bibliophile, il ne resterait aujourd'hui de lui que des manuscrits médiocres. Mais lors du décès de son frère, il a enlevé en trois fois dans la bibliothèque de Charles V, une vingtaine de manuscrits, les grandes traductions réalisées pour son père et son frère, sélection d'ouvrages politiques fondamentaux. Ces emprunts pour quatorze d'entre eux ont été restitués dans les dix ans à la bibliothèque royale¹⁷⁹. Le manuscrit de Londres BL Royal 20 CVII s'inscrit parfaitement dans cette

assiste à la réunion des états du 3 mars 1357 (p. 101). Le 5 mai 1364, avec le Dauphin et son frère Philippe, il suit les funérailles de son père mort à Londres, après son évasion, de l'abbaye Saint-Antoine à Notre-Dame puis à Saint-Denis (p. 343-344). Il est au sacre de Charles V (*Id.*, II, p. 2). Son épouse depuis 1360, Marie de Châtillon, fille de Charles de Blois, duc de Bretagne, accompagne la reine lors de sa première entrée dans Paris, (II, p. 3). Surtout il assiste le 21 mai 1375 à l'enregistrement au parlement de l'ordonnance d'août 1374 sur la majorité des fils aînés du roi de France, si importante au plan politique dans la succession de Charles V (II, p. 177 et 384). Il se fait excuser lors du procès de Jean de Montfort comme la plupart des pairs (II, p. 352). Il assiste à la réunion le 7 mai au Bois de Vincennes avec le cardinal d'Aigrefeuil sur l'élection de Barthélemy en 1378 (II, p. 362). Il suit les funérailles de Charles V, dont la mort ouvrant une période de fortes tensions avec les ducs de Bourgogne et de Bourbon (II, p. 382-385).

¹⁷⁷ L'emplacement illustrant en fin 1356, le confrontation avec Étienne Marcel est laissé vide. Le prévôt des marchands et plusieurs Parisiens viennent trouver Louis d'Anjou à plusieurs reprises pour faire cesser la nouvelle monnaie publiée le 10 décembre 1356. Après des réponses dilatoires il doit céder (*Id.*, I, p. 92-94) sous la pression de la foule. Lorsqu'il est assiégé dans Meaux en 1358 par les Jacques et les Parisiens révoltés (fol. 134), l'image ne laisse rien deviner de sa présence.

¹⁷⁸ Il est décrit comme sanguin par les historiens. Homme de guerre, pratiquant avec Du Guesclin les formes nouvelles de la guerre, la violence est pour lui familière.

¹⁷⁹ Y. POTIN, « Le coup d'État » p. 181-211 repris dans *Id.*, *Trésor*, p. 109-137.

veine politique, il serait pour Louis d'Anjou l'équivalent de l'exemplaire des *Grandes chroniques de France* de Charles V. Il l'est par le choix des peintres, l'ampleur du programme quasi royal et convient bien à un régent qui se donne pour mission de gouverner en attendant que Charles VI puisse le faire. Il est permis en partant de ce postulat d'avancer une hypothèse pour reconstituer l'histoire du manuscrit, que rien n'a encore étayé. Le départ en Italie¹⁸⁰ ayant supposé une importante mobilisation de fonds¹⁸¹, en l'absence du commanditaire après 1382 sans doute son achèvement a-t-il été mis en attente. Après la mort de Louis en 1384 sa veuve Marie de Blois Penthièvre, reine désargentée¹⁸² n'a sans doute pas pu prendre le relais¹⁸³, Le manuscrit commandé par Louis I^{er} ne pouvait être dégagé que par le défraiement des peintres et du libraire qui a organisé sa réalisation¹⁸⁴. Sans

¹⁸⁰ Christophe MASSON, *Des guerres d'Italie avant les guerres d'Italie. Les entreprises militaires françaises dans la Péninsule à l'époque du Grand Schisme*, Rome, 2014 (coll. EFR 495).

¹⁸¹ Sur le niveau de cette mobilisation financière auquel s'ajoute l'orfèvrerie emmenée par le duc et qui a été fondue au cours de l'expédition (*Id.*, p. 306, 315).

¹⁸² Elle dresse le bilan de la campagne, son défunt époux a « despendu du fait de sa conquête presque touz ses meubles et oultre ce a fais très grans empruns et fait plusieurs obligations ». Louis I^{er} est parti avec un nombre considérable de bijoux (*Id.*, p. 308) mais il ne semble pas avec des livres. Le bilan est à relativiser en raison de la situation dans son apanage et dans le comté de Provence (p. 315) et par comparaison avec la situation de Louis II. Les comptes d'Anjou sont perdus entre l'adoption de Louis I^{er} par la Jeanne de Naples et l'avènement de René d'Anjou (p. 309).

¹⁸³ Sur ses démarches et l'aide apportée malgré tout, *Id.*, p. 307-350. Pour obtenir des fonds de Charles VI, de Bourgogne et Berry, la reine a peut-être pour faciliter sa démarche - mais rien ne l'atteste - fait procéder à la restitution des ouvrages empruntés par son époux, à la faveur de sa visite en France avec son jeune fils Louis. Elle a pu y être obligée d'une manière ou d'une autre, aussi échelonner ses restitutions pour obtenir l'aide promise, attendue, espérée.

¹⁸⁴ Plusieurs peintres ne sont pas nominativement identifiés, il n'est donc pas possible de savoir si l'un d'entre eux était aussi libraire. Le manuscrit a pu rester aux mains du libraire ou d'un des peintres en attente d'instructions précises du commanditaire pour parachever la réalisation du programme iconographique et de son retour. Après son décès, sa veuve a-t-elle été sollicitée ? Si des acomptes ont été versés, il pourrait s'agir d'un reliquat à donner. De 1384 à 1399 il paraît donc très vraisemblable que le manuscrit n'ait pas quitté les mains de ceux qui avaient été chargés par Louis I^{er} de sa réalisation. Mais il ne peut être tout à fait exclu, rien ne vient l'attester cependant, que Marie de Blois Châtillon ait récupéré le manuscrit pour son fils Louis II en raison de considérations de piété conjugale et filiale mais aussi esthétiques, du montant du reliquat. Le coût du manuscrit au regard des sommes brassées par la régente est modeste, ce qui vaut pour d'autres

doute ensuite les uns et les autres ont cherché un client, difficile à trouver : il ne pouvait guère intéresser par exemple par son contenu trop angevin Bourgogne ou Berry. Son programme ne correspondait pas à leur projet politique. Les cahiers ont été réunis et reliés pour faciliter sans doute la transaction, peut-être par le libraire qui a réussi à le vendre. À un moment ou un autre, le premier libraire ou un des peintres l'a cédé au jeune Regnault du Montet¹⁸⁵, qui avant 1399 a trouvé un acheteur Édouard de Rutland second duc d'York¹⁸⁶. Par le jeu des successions, il a ensuite sa place dans la bibliothèque de Richard III, au destin aussi tragique que son premier commanditaire. Les possesseurs anglais¹⁸⁷ du manuscrit ont pu être séduits par ce qui fait la spécificité du manuscrit, ses qualités esthétiques et son programme politique. La discrétion relative de l'héraldique a pu faciliter cette appropriation.

III - Un manuscrit sans destinataire connu et un programme éphémère

Un manuscrit connu sous le nom de *Fleurs des chroniques* (Besançon, B.M., ms. 677)¹⁸⁸ soutient la comparaison par le contenu et l'ampleur de son programme avec les précédents. Le texte¹⁸⁹ commence par le

princes (Émilie Cottureau). Ce pourrait n'être que tardivement compte tenu des difficultés entre autres financières que la vente aurait pu être envisagée auprès des premiers maîtres d'œuvres, les mieux à même de le faire. Faute de client, intervient finalement la vente à Regnault du Montet. De tels avatars se rencontrent pour des manuscrits exceptionnels comme les *Très Riches Heures* du duc de Berry.

¹⁸⁵ R. H. Rouse et M. A. Rouse, t. 1, p. 293.

¹⁸⁶ Le paiement a été effectué en deux parties pour un prix inférieur à la valeur du livre.

¹⁸⁷ D'Édouard, comte de Rutland second duc d'York (1373-1415) il passe à son neveu Richard Plantagenêt, troisième duc d'York (1411-1460) qui le transmet à son fils Richard III (1452-1485), roi d'Angleterre. Le manuscrit entre alors dans la librairie royale.

¹⁸⁸ Les 149 feuillets à 2 colonnes comprennent 175 dessins en grisailles (à l'encre légèrement rehaussée de couleurs). Les vêtements pour les hommes sont ceux du règne de Charles VI, pour les femmes du règne de Charles V. Le format est de 335 x 245 mm (Paris, BnF, ms fr 2813 : 330 x 220 mm ; Londres, BL, Royal 20CVII : 385 x 280 mm). Le manuscrit ne comprend aucune dédicace ou prologue et ne porte aucune marque de possession ancienne. La reliure est du XVI^e s.

¹⁸⁹ ARLIMA Notice *Chroniques abrégées* Laurent Brun et compléments Christine Gadrat et notice du ms 677 Laurent Brun. [Manuel dit de Philippe VI de Valois]. Édition partielle Joseph-Daniel GUIGNIAUT et Natalis e WAILLY, « Fragments d'une chronique anonyme finissant en 1328 et continuée jusqu'en 1340, puis jusqu' en 1383 », *Recueil*

récit de la création¹⁹⁰ et s'achève par celui des funérailles de Louis de Mâle, comte de Flandre le 29 février 1384 à Lille. Ces *Chroniques abrégées*¹⁹¹ ou *Manuel d'Histoire de Philippe de Valois* sont la première rédaction avec continuation jusqu'en 1384 du Manuel de Philippe VI continué en deux étapes jusqu'en 1384 et suivi d'une chronologie des rois de France reprise de Bernard Gui¹⁹². Il est remarquable¹⁹³ par la qualité de son décor due à un enlumineur talentueux Antoine de Compiègne.

Le programme iconographique privilégie les événements récents et dénote un intérêt pour la Flandre, le Hainaut, Paris, une conscience des progrès de la souveraineté et du danger représenté par les grandes révoltes du XIV^e s. Le texte étant bref laisse au Maître du Policratique de Charles V (Antoine de Compiègne) une grande latitude. Le programme iconographique jusqu'au couronnement de Philippe III (fol. 72 v^o) comprend 60 miniatures, aucune n'évoque saint Louis¹⁹⁴ ce qui le distingue des deux ma-

des Historiens de France, XXI, 1855, p. 143-145 et 146-158. Plusieurs exemplaires figurent dans la librairie royale dont un porte la signature de Charles V (Camille COUDERC, « Le manuel d'Histoire de Philippe VI de Valois ». Études d'Histoire du Moyen Âge dédiées à Gabriel MONOD, Paris, 1896, p. 415-444, en particulier p. 436, 443 n. 5.). Les manuscrits fr 4948 et NAFr 1159 comprennent une liste des rois de France jusqu'à Charles VI et une liste des comtes de Flandre jusqu'à Philippe de Bourgogne qui épouse Marguerite de Flandre (*Ibid.*, p. 440).

¹⁹⁰ Les chroniques universelles étaient très prisées pour la lecture, l'étude ou l'enseignement et le restent encore au XV^e s. voir Isabelle HEULLANT-DONAT, « Une affaire d'hommes et de livres. Louis de Hongrie et la dispersion de la bibliothèque de Robert d'Anjou » in Noël COULET, Jean Michel MATZ, *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Âge*, Rome, 2000, p. 707.

¹⁹¹ Fol 1-128 v^o.

¹⁹² À partir du fol. 129 l'arbre de la *genalogie des roys de France* est la traduction de la cinquième et dernière édition de l'œuvre de Bernard Gui. Sur la Flandre et les chroniques abrégées voir Isabelle GUYOT-BACHY, *La Flandre et les Flamands au miroir des historiens du royaume X^e-XV^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, 2017, p. 257-258.

¹⁹³ Il se distingue des deux précédents manuscrits par l'écriture, la présentation et une mise en page moins aérée. L'écriture est de la main d'un même copiste. Les rubriques en rouge jusqu'au fol. 57 sont ensuite remplacées par des annotations marginales à l'encre noire et de petit module, indications pour les enlumineurs. Des images ne sont pas accompagnées par ces annotations, le sujet est alors déterminé en fonction du texte. Sous ces intitulés des numéros sont indiqués ils sont utilisés pour rémunérer l'enlumineur.

¹⁹⁴ Il est mentionné à plusieurs reprises entre les fol. 71 v^o et 72 v^o, ce qui offrait l'occasion de plusieurs représentations. L'absence de figuration du saint, qui tient une place si importante dans le discours de légitimité des Capétiens et des Valois, pour Charles V et ses frères, semble rendre difficile une dédicace de ces *Chroniques abrégées* à Charles VI,

nuscris précédents¹⁹⁵. Ensuite de Philippe III à Charles IV, pour quatorze miniatures¹⁹⁶, neuf reprennent des événements qui se trouvent déjà illustrés dans le manuscrit Londres B.L. Royal 20 CVII, en particulier les Mâtines de Bruges (fol. 74) et Courtrai (fol. 75). Les violences « souveraines » concernent entre autres des barons félons révoltés, des ministres ou des officiers sacrifiés à la vindicte populaire comme le trésorier Pierre Rémi¹⁹⁷, au temps de la brève régence de Philippe de Valois du 1^{er} février au 1^{er} avril 1328. Sans surprise compte tenu de la nature du texte¹⁹⁸ 36 miniatures sont

qui avait à sa disposition d'autres exemplaires. Louis IX apparaît dans la généalogie, fol. 144 v°, ce qui est plus conforme à la fonction didactique et mémorielle du manuscrit. Couronné il est sans nimbe comme dans les *Grandes chroniques de France* de Charles V en dehors des six miniatures du fol. 265 et de celle au fol. 285 v°. Les affaires de Flandre sont présentées dans le programme iconographique du point de vue du royaume : aux révoltes répondant des expéditions de l'armée royale. La bataille de Bouvines n'est pas représentée, les Flamands font une entrée fracassante avec les Mâtines de Bruges voir Isabelle GUYOT-BACHY, « De Bouvines à Roosebeke, le souvenir des victoires du roi en Flandres dans l'historiographie du royaume (XIII^e-XV^e siècle) ? », in *Une histoire pour un royaume (XII^e-XV^e siècle)* textes réunis par Anne-Hélène ALLIROT, Murielle GAUDE-FERRAGU, Gilles LECUPPRE, Élodie LEQUAIN, Lydwine SCORDIA et Julien VÉRONÈSE, Paris 2010, p. 51-65 et GUYOT-BACHY, *La Flandre et les Flamands*, p. 157-239.

¹⁹⁵ À noter deux images : au fol. 40 un Juif se faisant baptiser après un miracle eucharistique, rien ne le distingue d'un autre fidèle, fol. 68 un enfant crucifié par les Juifs en Angleterre (l'enfant est lié sur une croix latine par deux hommes représentés de profil, l'un avec un chaperon enturbanné, l'autre à la queue pendante, distinction aussi dans le vêtement, celui de droite étant plus modeste).

¹⁹⁶ 78 dans le BL Royal 20 CVII. La moitié porte sur des supplices, ce qui relativise la politique répressive du premier Valois. Sous Philippe III, une image sur deux, fol. 73 celui de Pierre de la Brosse. Pour Philippe IV sur cinq images : fol 75 les Templiers, fol. 76 les frères d'Aulnay ; pour Louis X la seule image est fol. 76 Enguerrand de Marigny ; pour Charles IV deux fol. 77 v°, supplice de Jourdain de Lisle, fol. 77 v° exécution de barons rebelles à Édouard II d'Angleterre, les deux autres évoquent Isabelle de France et son fils Édouard venant en France puis s'en retournant. Sous Philippe V, ne sont pas montrées les exactions des Pastoureaux et leur défaite. Ils brandissent de petite croix de bois et portent à la ceinture une bourse réticulée, allusion discrète aux vols qu'ils perpètrèrent. Le bûcher des lépreux ne permet pas de comprendre les accusations portées contre eux, si ce n'est leur gravité. Pour les Templiers une image évoque leur supplice collectif contre trois dans le manuscrit BL Royal 20 CVII.

¹⁹⁷ Son commanditaire présumé, qui a perdu un œil à Auray, a d'après la *Chanson de Bertrand Du Guesclin*, pour surnom le boucher.

¹⁹⁸ Dans l'exemplaire de Louis d'Anjou, Philippe le Bel bénéficie d'un déploiement iconographique avec 43 miniatures contre ici 5, pour Philippe VI 28 et ici 36 (dont une pour la régence) compte tenu de la nature du texte, l'écart est réduit en faveur de la nouvelle dynastie.

consacrées à Philippe VI, 12¹⁹⁹ seulement évoquent les mêmes épisodes que le B.L. Royal 20 CVII. Alors que ce dernier consacre une miniature à Cassel, ici le règne s'ouvre avec l'hommage de Louis I^{er} de Flandre²⁰⁰ et le retour à l'obéissance des Flamands²⁰¹ : trois images pour Cassel, l'armée royale, sa victoire et ses conséquences avec le supplice de Guillaume Deken²⁰². Ensuite le conflit avec Édouard III et ses alliés est l'essentiel²⁰³. Le rôle de Jacques d'Artevelde ne donne lieu à aucune représentation. Le règne de Jean II n'est illustré que par 17 images²⁰⁴, dont 10 après Poitiers où le rôle du Dauphin duc de Normandie et régent devient prépondérant. De fait malgré la crise du milieu du siècle avec Étienne Marcel et la Jacquerie, l'intérêt se déplace vers le règne de Charles V, 22 miniatures pour son règne personnel. Par comparaison avec le manuscrit précédent plus précoce il est intéressant de remarquer que le règne proprement dit prend désormais le pas sur la période où le duc de Normandie assume le gouvernement à la place de Jean II et la régence. L'expérience des grandes révoltes des années 1380, relativise en quelque sorte le poids de celles du milieu du siècle²⁰⁵. Charles VI bénéficie de 25 miniatures pour la seule période du 4 novembre 1380 aux funérailles de Louis de Mâle en 1384²⁰⁶.

¹⁹⁹ L'hommage d'Édouard III à Philippe VI (fol. 81v°), Jean XXII accordant son pardon à Nicolas V (fol. 82), l'exécution d'Olivier de Clisson (fol. 88) de faux scelleurs (fol. 88 v°), l'assassinat d'André de Hongrie (90) le supplice de Simon Pouillet (91). Les événements des fol. 84, 85, 87, surtout fol. 93 l'exécution de Gauvain de Bellemont sont évoqués avec des formules générales ou par des moments différents.

²⁰⁰ Sur l'intérêt pour la question flamande en dehors des GCF : GUYOT-BACHY, 2017, p. 223-225.

²⁰¹ Respectivement fol. 80 v° 2 miniatures hommage de Louis I^{er} de Flandre et mouvement de l'armée royale vers Cassel ; fol. 81, victoire de Cassel et fol. 81 v° supplice de Guillaume de Deken.

²⁰² Henri STEIN, « Les conséquences de la bataille de Cassel pour la ville de Bruges et la mort de Guillaume De Deken, son ancien bourgmestre (1328) », *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, année 1899, 9, p. 647-664.

²⁰³ Le refus d'accorder la paix aux Flamands, aux Brabançons et aux Hennuyers (fol. 84 v°) et le mouvement de la flotte française vers l'Écluse paraissent sanctionnés par la défaite (fol. 85 et 85 v°). Sur l'importance de rendre Philippe VI responsable du conflit voir SUMPTION, *Trial by Battle*, p. 193, 222, 282, 284.

²⁰⁴ Le roi n'est mis en scène que sept fois : fol. 95 v°, 96, deux fois 96 v°, 97 v°, 99, 99 v°. Dans le Royal 20 CVII, 16 miniatures dont un emplacement vide.

²⁰⁵ Le Dauphin, futur Charles VI né le 3 décembre 1368 ne les a pas connus.

²⁰⁶ Donc 10 pour la période après Poitiers, 22 pour le règne personnel, total 32. Dans le Royal 20 CVII, 90 pour le règne de Jean II dont un emplacement vide pour Poitiers et

Plus du cinquième des illustrations est consacré aux révoltes populaires : elles sont à la fois plus nombreuses à être mise en image, se substituant dans la contestation aux barons et pour les révoltes récentes, plus largement présentées. À partir d'un texte bref et d'intitulés ou de notes pour l'enlumineur lapidaires, le maître du Policratique de Charles V, Antoine de Compiègne, comme lors du discours de Pierre d'Orgemont ou des généraux-réformateurs dans les villes à nouveau soumises à obéissance, rappelle tout ce qui dans le passé a constitué une rébellion en Flandres comme à Paris. Les analyses en sont faites au prisme des réalités politiques de l'heure. Le manuscrit donne des faits une lecture nouvelle, par rapport aux deux précédents, un véritable contre-discours, non sans nuances, est élaboré sur les révoltes. Ainsi au fol 98 (fig. 6) l'image ne montre pas le meurtre des deux maréchaux du Dauphin le 22 février 1358 et aucune arme n'est représentée. Le moment retenu est celui où les corps meurtris des victimes en civil tirés hors du palais par les miliciens pour être exposés, sont précisément sur le seuil. Il est difficile de ne pas y voir une allusion à l'affaire Perrin Marc. En janvier 1358 Jean Baillet, trésorier du Dauphin avait été tué par Perrin Marc, qui lui reprochait d'être mauvais payeur et de se moquer de lui, après le meurtre il avait cherché refuge dans l'église Saint-Merri. Le dauphin avait alors envoyé son maréchal Robert de Clermont se saisir de lui, malgré l'asile, et le faire pendre. Les Parisiens viennent le dépendre et lui font des funérailles, montrant ainsi leur attachement aux franchises des églises et des bourgeois de Paris contre un pouvoir abusif dans l'exercice de la justice. L'affaire est bien l'élément déclencheur qui conduit au meurtre des deux maréchaux²⁰⁷. Dans l'image le Dauphin incline la tête, terrorisé et sans rien pouvoir faire, une critique. Étienne Marcel n'est pas stigmatisé, sa responsabilité est dénoncée par le contact avec la tête des maréchaux. Les Parisiens, en raison des atteintes à leurs franchises qui ont précédé les faits et malgré leur gravité, ne peuvent être exclus de la refondation politique voulue par Charles VI, au moment de la réalisation du manuscrit ce n'est pas le cas des Jacques. Sur le même fol. 98, équipés et armés de manière

pour la période après Poitiers 74 dont seulement 36 exécutés et 38 vides pour le règne personnel 66 images dont 52 exécutés et 14 emplacements vides. Au total 140 images, dont 88 exécutés et 52 emplacements vides.

²⁰⁷ Julie Claustre, « L'affaire Perrin Marc (1358) : la Ville, Notre-Dame et le dauphin », Isabelle Backouche, Boris Bove, Robert Descimon, Claude Gauvard, *Notre-Dame et l'Hôtel de Ville. Incarner Paris du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, Comité d'histoire de la ville de Paris, 2016, p. 135-149.

hétéroclite de lance, d'épée, de hache, de massue, d'une rondache, ils massacrent les nobles, hommes, femmes, enfant mâle sans distinction²⁰⁸.

L'intérêt du manuscrit réside dans l'évocation des grandes révoltes des années 1380. Au fol. 111, « des Juifs de Paris qui furent robez », l'attaque met l'accent sur le pillage, les biens visés, dont des objets mis en gage, les acteurs. Au premier plan, une jeune fille seule représentante de la communauté juive est molestée. Elle est plus grande que son agresseur²⁰⁹, qui se trouve ainsi déprécié par rapport à sa victime²¹⁰. Le meurtre n'est pas montré car la protection du roi en change la nature et la gravité, il est une atteinte au pouvoir souverain.

Au folio 113, en mars 1382, la révolte des Maillotins donne lieu à une présentation non moins politique. Dans une rue de Paris, la populace à coups de maillets met en perce des tonneaux, s'en prend à la porte d'une habitation, et tue deux civils tête nue et sans ceinture. Collecteur d'impôt, riche bourgeois, au premier plan, ils sont surpris par le mouvement. L'un est frappé dans le dos lors de sa fuite l'autre est déjà mort, transpercé d'une épée. L'arme et le bacinet d'un des émeutiers font polémique. Parmi les Parisiens, les milices bourgeoises, les métiers n'ont pas participé à la révolte et ont peu à peu repris le contrôle de la capitale. Mais ils partagent l'hostilité de la foule aux nouveaux impôts. L'association avec les Maillotins vise à les déconsidérer. Au fol. 115, le discours avec le même objectif prend une autre forme : en mai 1382, la prise de Bruges - une victoire de Philippe d'Artevelde - n'est évoquée que par le pillage et le retour des Gantois chez eux²¹¹. Un premier²¹² à droite s'empare de vêtements, un second épée au clair amène un couple d'otages brugeois, garant du paiement d'une lourde indemnité. Un troisième emporte un coffre fermé par

²⁰⁸ Raynaud, 2016, p. 91-93.

²⁰⁹ Le procédé est identique pour la victime noble des Jacques.

²¹⁰ Elle est tuée pour avoir refusé le baptême. Dans l'image, elle ne porte pas de rouelle. Raynaud, 2016, p. 84. Avec la folie du roi en 1392, le départ des Marmousets, pour apaiser le mécontentement populaire persistant, en 1394 est décidée l'expulsion définitive.

²¹¹ Le 3 mai 1382 Philippe d'Artevelde prend Bruges le jour de la fête du Saint Sang, pendant trois jours la résidence du comte et les maisons de ses partisans, des patriciens et des riches sont pillées. Le Maître du Policratique retient les conséquences politiques de cette victoire. Le blocus de Gand est brisé. RAYNAUD 2016, p. 85

²¹² Il est sans protection de jambes à la différence de ces deux compagnons, pour indiquer une origine plus populaire.

de jolies ferrures. Ils se dirigent vers la porte de Gand à gauche²¹³. Pour les discréditer, les vivres, si nécessaires à la ville éprouvée par le blocus, sont remplacés par des objets de valeur, l'otage a les mains liées et son épouse est emmenée avec lui.

Les images témoignent d'une réflexion avancée sur les modalités de la répression et le rétablissement de la concorde. Les châtiments des révoltés sont un préalable à la refondation politique. Antoine de Compiègne met l'accent sur deux nouveautés dans leur mise en scène tout en atténuant leur rigueur. En mars 1382, Charles VI inaugure un nouveau rituel de souveraineté²¹⁴ l'entrée en armes²¹⁵ dans une ville révoltée revenant à l'obéissance, Rouen. La description de l'enlumineur en change la nature. Au fol. 114, le roi, à cheval, affirme avec solennité l'autorité de son pouvoir souverain, en se dirigeant vers elle, accompagné d'un huissier d'armes comme dans les audiences publiques²¹⁶. Les habitants l'accueillent sur le seuil²¹⁷ mains jointes bras tendus, geste de soumission, en les levant geste d'humilité et de confiance, visage souriant pour le personnage qui sert d'étiquette au groupe. La démonstration martiale n'est plus nécessaire, les Rouennais ayant éliminé leurs meneurs et placés leur tête sur une pique au-dessus de la porte de la ville. Le roi n'est plus en armes et ne s'apprête pas à passer sur les vantaux jetés à terre, les Rouennais n'ont pas eu à s'avancer en dehors de la ville pour lui faire honneur. En fait l'image propose bien une réponse différente aux révoltés. Elle s'éloigne des faits pour mieux opposer la modération du nouveau roi, à laquelle répond la confiance de son peuple, à la brutalité souhaitée sinon mise en œuvre par Louis d'Anjou qui terrorise et humilie les Montpelliérains. Après leur révolte les 25 et 26 octobre 1379,

²¹³ Ray Le Maître du Policratique utilise une convention ancienne dans les images narratives, qui se lisent de gauche à droite, le retour s'exprime par un déplacement de la droite vers la gauche.

²¹⁴ *EAD.*, 2016, p. 98.

²¹⁵ « Ainçois que le roy entrast à Rouen, il falut que les gens de la ville portassent leurs armeures au chastel de Rouen. Laquelle chose ilz firent bonnement. Et si furent les manteaulx [vantaux] de la porte de Martainville par où le roy entra en la dicte ville ostéz et mis jus » (*Chronique des quatre premiers Valois*, édition Siméon LUCE, p. 300). Voir Françoise AUTRAND, *Charles VI, La folie du roi*, Paris, Fayard, 1986, p. 98-99, 112.

²¹⁶ Le geste est conventionnel : main droite posée sur la cuisse, coude écartée.

²¹⁷ « ... alerent les citoiens hors de la ville bien deux lieues pour recevoir le roy joyeusement et aconvoier en sa cité. Et estoient des citoiens bien six cens à cheval et plus » (*Chronique des quatre premiers Valois*, p. 300). Dans les joyeuses entrées, la qualité de l'accueil se mesure à la distance parcourue pour faire honneur au roi.

il fait son entrée dans la ville le 20 janvier 1380²¹⁸. Au fol. 109 v°, à cheval à la tête d'une escorte de trois cavaliers, il se dirige avec détermination vers la ville, passant devant le cardinal d'Albano, qui intervient en faveur des habitants. Pieds nus, tête nue, en chemise, la corde au cou, tenant un grand cierge allumé, ils sont venus en vain à sa rencontre en dehors de la ville faire leur soumission pour rétablir l'honneur bafoué du prince²¹⁹. L'accent est déplacé de la démonstration de force de Louis d'Anjou au rejet de l'intercession du cardinal et au refus de l'amende honorable, faute morale et politique.

Après Rouen et la victoire sur les flamands de Roosebeke, Paris à son tour est châtiée²²⁰. Deux images décrivent la décapitation des Maillotins et de Nicolas le Flamand. Ce très riche marchand est au fol. 122 v° (fig. 8) à genoux, en chemise, les yeux bandés, le cou sur le billot. Il est par sa taille, le plus grand de l'image. Ses mains liées rappellent que loin de consentir repentant à son supplice, il aurait proposé une forte somme pour être épargné. Le bourreau, de profil, le visage marqué, revêtu d'un habit ajusté et portant tablier, tout à son effort, brandit une doloire. Le prévôt de Paris Audouin Chauveron ne donne pas le signal de l'exécution. Derrière lui plus petits, un sergent à masse et un curieux regardent la scène. À côté

²¹⁸ « Le vendredi 20 janvier, Mgr le duc arriva à Montpellier, amenant avec lui au moins mille lances et beaucoup d'arbalétriers à cheval. Se portèrent à sa rencontre à pied jusqu'à la croix des Areniers tous les ordres de Montpellier, mendiants et autres, les dames religieuses cloîtrées et autres, une grande quantité de garçons impubères, toute l'université, puis les seigneurs consuls avec le peuple, et tous criaient 'Miséricorde !' à haute voix et pleuraient, puis il y avait les dames veuves et mariées qui se trouvaient devant le portail Saint-Gély ». Équipe projet Thalamus, « *Les annales occitanes (800-1426) : année 1379* », dans *Édition critique numérique du manuscrit AA9 des Archives municipales de Montpellier dit Le Petit Thalamus*. Université Paul Valéry Montpellier-III, 2014. En ligne fol. 144 et 144 v°.

²¹⁹ L'image ne retient que des hommes, adultes, et décrit le rituel de l'amende honorable. Le rituel est utilisé au fol. 82. Jean XXII accorde son pardon à l'antipape Nicolas V en 1330 à genoux la corde au cou, et au fol. 92 v° Philippe VI pardonne à Godefroy d'Harcourt, dans la même position un foulard autour du cou. La personnalité des deux protagonistes leur évite la chemise et les pieds nus.

²²⁰ RAYNAUD, 2016, p. 98-101, cinq images montrent des barons traînés à l'arrière d'une charrette ou par un cheval. La décapitation apparaît d'abord pour les barons anglais révoltés. Sous l'accusation de trahison, à partir du châtement d'Olivier de Clisson le 9 août 1343, l'exécution par décollation des grands seigneurs, dont nous avons quatre exemples, se fait sur un échafaud. Mais le bourgeois Simon Pouillet est démembré, comme ceux qui attendent à la vie du roi.

du prévôt, un témoin sourire aux lèvres approuve sans ambiguïté. Le supplicié avait en 1358 participé au meurtre des maréchaux du Dauphin : les Marmousets, revenus au pouvoir à la faveur du règne personnel de Charles VI ne l'ont pas oublié. Cette punition contrôlée, limitée et mise en scène s'oppose aux sanglants et atroces mois de répression qui ont suivi la Jacquerie, aux exécutions sommaires par pendaison, noyade, etc. Ce discours de la bonne justice du roi nécessaire à la réparation de son honneur et de l'harmonie sociale est aussi une formidable et tragique reconnaissance de la puissance d'un pouvoir concurrent. Désormais les villes révoltées, par l'intermédiaire de leurs meneurs sont traitées à l'égal des grands feudataires.

L'attention portée aux révoltes souligne la responsabilité des princes, qui par leur mauvais gouvernement comme Louis I^{er} d'Anjou et Louis de Mâle les ont suscité. Le non respect des privilèges des villes et des rituels politiques régissant les relations entre princes et sujets, la pression fiscale et la brutalité et le caractère excessif de la répression ont conduit à l'impasse. Une page est tournée, avec le gouvernement personnel de Charles VI et le programme élaboré dès avant 1388 avec les Marmousets²²¹, autour de la paix par la conquête de l'opinion et la réconciliation avec les villes révoltées. Ils entendent instaurer un « bon gouvernement » avec un pouvoir souverain qui a pour instrument non la contrainte mais la grâce pour rendre au royaume, la paix, la prospérité par des économies, et permettre la croisade. Le manuscrit a sans doute été réalisé entre 1385 et 1392.

L'importance accordée à la bataille du pont de Commynes, avec deux représentations ce qui est rare, et à Roosebeke²²², mettent peut-être sur la piste d'Olivier de Clisson²²³. Au fol. 117 le pont de Commynes est

²²¹ Sur les idéaux qui animent les Marmousets voir Philippe CONTAMINE, « Un 'Marmouset' contre les Compagnies : Jean de Blaisy (vers 1340-1396) » dans Pépin GUILHEM, Françoise LAINÉ, Frédéric BOUTOULLE (éds), *Routiers et mercenaires pendant la guerre de Cent Ans : hommage à Jonathan Sumption*, Bordeaux, 2018, p. 147-164.

²²² Après les Mâtines de Bruges (fol. 74) et la défaite de Courtrai (fol. 75) la vraie revanche est au plan symbolique Roosebeke le 27 novembre 1382. Elle ne peut pas apparaître dans les *Grandes Chroniques de France* de Charles V dont le texte s'arrête à la mort du roi.

²²³ Au fol. 88 est montré l'exécution de son père Olivier de Clisson IV en 1343 comme dans le BL Royal CVII (Louis d'Anjou a pour épouse Marie de Blois, fille de Charles de Blois). Ici il s'agit dans le manuscrit à la fois de la première décapitation à la hache et de la première figuration, anachronique d'ailleurs, d'un échafaud pour un supplice, elle se fait dans les formes (avec ordonnateur et huissier). À la différence du manuscrit de Louis d'Anjou, la décollation intervient dans une séquence illustrant la politique de terreur de

gagné par les gens du roi. Le pont étant en partie effondré, les combattants franchissent la rivière sur une barque, sur la rive, un groupe affronte les Flamands. Au fol. 117 v° (fig. 7), juste après le passage de la Lys intervient une bataille à la lance entre une cavalerie démontée dont on ne voit pas les chevaux et l'infanterie flamande. Le connétable Olivier de Clisson, au premier rang, se reconnaît au cimier de son bassinet, une plume d'autruche marque de distinction²²⁴. L'équipement défensif, en dehors des casques, et les lances sont identiques dans les deux camps. Au fol. 119 Antoine de Compiègne relève à Roosebeke la présence dans les rangs du roi derrière Clisson et du côté des Flamands - en position dominante sur la colline- de quelques « nobles » portant bacinet à bec de passereau, mais l'absence de protection de jambes distingue tous les Flamands.

Le choix de grisailles, beaucoup moins coûteuses que les couleurs et plus rapide à exécuter, par un enlumineur rompu à la réalisation de programmes iconographiques politiques et de grande ampleur pourrait être caractéristique d'un état d'esprit, celui de Clisson sinon d'un partisan ou d'un membre de son entourage. Le connétable breton, partisan d'une paix raisonnée, riche, mais soucieux d'économies et de ménager les sujets du roi, joue un rôle clé dans sa prise de pouvoir en 1388 et jusqu'en 1392. Il est ensuite écarté car Philippe le Hardi lui est très hostile. Sa bibliothèque est mal connue²²⁵. Son testament ne mentionne qu'une Bible en

Philippe VI : au fol. 88 v° est représentée la première partie du châtiment de deux faussaires du sceau du roi, qui ont la main droite coupée par un bourreau (ils sont ensuite pendus). La présence de l'échafaud souligne la volonté de faire exemple et le moment retenu la gravité du crime de majesté. Sur le même fol., en novembre 1343, la figuration de nobles bretons, qualifiés de traîtres par le texte, par cinq corps gisant sur l'échafaud (pour 12 dans le texte, 6 chevaliers et 6 écuyers), dénonce un arbitraire et marque une désapprobation persistante. Du Guesclin dont Clisson est le compagnon d'armes est au fol. 100, 101, 102 v°, 110. Enfin au fol. 112 est évoquée la signature du second traité de Guérande le 4 avril 1381, qui est suivi le 30 mai 1381 d'un accord entre le duc Jean IV et Clisson renouvelé en février 1382. Sur Clisson voir John Bell HENNEMAN, *Olivier de Clisson et la société politique française sous les règnes de Charles V et de Charles VI*, Rennes, 2011 (Coll. Histoire) et Christophe Masson, *Des Guerres en Italie*, 2014, p. 222.

²²⁴ Derrière lui un combattant porte un grand écu. Du côté flamand coiffé d'un chapel de fer, un blessé à terre hurle et un cadavre git à côté d'une épée brisée. Voir sur l'épisode : *Chronique du Religieux de Saint-Denis contenant le règne de Charles VI de 1380 à 1422*, publ. en latin et traduite par M. Louis François. BELLAGUET, Paris, 1842, t. I, Livre III, p. 189 et suivantes, en particulier p. 201.

²²⁵ Il possédait d'immenses tapisseries dans son hôtel parisien de la Miséricorde.

français²²⁶. Dans son inventaire après décès²²⁷ les objets sont énumérés dans l'ordre qu'ils occupaient dans les pièces du château de Josselin, résidence d'élection du connétable et dans les anciens inventaires repris. Quelques livres sont mentionnés dont « II petiz livres en françois », l'un des deux est-il le manuscrit ? D'autres livres étaient-ils conservés dans ses autres châteaux et dans l'hôtel de la Miséricorde qu'il possède à Paris, à proximité de l'hôtel Saint-Pol ? Circonstance intéressante, malgré un codicille ajouté au testament à l'intention de ses parents, amis et serviteurs, quantité de meubles et d'objets avaient disparu pendant sa maladie au point qu'un monitoire²²⁸ de Louis de Bar²²⁹, légat du pape, obtenu par les Rohan²³⁰ en 1410, menaçait d'excommunication les détenteurs de mauvaise foi s'ils ne les restituaient pas dans les 30 jours. Une certitude le manuscrit appartient au chapitre métropolitain de Besançon²³¹ au XIX^e s. Comment y est-il parvenu et à quelle date ? Les Rohan ont au fil des siècles eu un souci particulier de la préservation de leur patrimoine. Le cardinal Louis-François de Rohan-Chabot, huitième duc de Rohan, archevêque de Besançon de 1829

²²⁶ Armand D. de LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, *Histoire d'Olivier de Clisson*, connétable de France, Paris, 1826, t. 2, p. 301-308. Parmi les exécuteurs testamentaires les évêques de Saint-Malo, de Saint-Brieux, l'abbé de Notre-Dame de Bonrepos.

²²⁷ Son inventaire après décès (François L. BRUEL, « Inventaire des meubles et de titres trouvés au château de Josselin à la mort du connétable de Clisson », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Année 1905, 66, p. 193-245) moins complet que ceux des frères de Charles V, comporte un certain nombre de livres (fol. 8 v^o, p. 216) n^o 192 « Item en I coffre denier ouquel avoit I romanz de Merlin et de maïstre Antoine », n^o 193 « Item II petiz livres en françois », un des deux est-il le ms 677 dont la reliure date du XVI^e s., mais aussi n^o 220 (p. 218), roman d'Alexandre, n^o 226 un missel, n^o 227 un bréviaire, n^o 397 (p. 228) « un livre de C balades » de Christine de Pisan, n^o 398 le Roman de la Rose de Jehan de Meung, n^o 399 « le livre dou senescal de Henaut » de Christine de Pisan, n^o 400 « 1^e légende dorée etc. », une compilation ?.

²²⁸ BRUEL 1905, p. 196.

²²⁹ Louis II de Bar (ca 1370-1375-1430), évêque de Langres de 1395 à 1413, légat du pape Alexandre V en 1409, date son monitoire de Langres, 24 mai 1419, diocèse voisin de celui de Besançon. Compte-tenu de sa mission, il paraît toutefois difficile de lui attribuer le transfert du manuscrit.

²³⁰ Olivier de Clisson avait épousé vers 1378 en secondes noces Marguerite de Rohan (1330-1406). De son premier mariage il avait deux filles. L'aînée Béatrix de Clisson avait épousé en 1380 Alain VIII de Rohan (décédé en 1429).

²³¹ Besançon était devenu brièvement le 12 juillet 1790 le siège de la métropole de l'arrondissement métropolitain de l'est comprenant entre autres la Haute-Marne.

à 1833, a en particulier une bibliothèque considérable²³². Son successeur, et ami - ordonné prêtre le même jour que lui - le cardinal Césaire Mathieu, évêque de Langres, prend à partir de 1834, en charge les riches collections de l'archevêché. Après 1905, ces fonds de l'archevêché sont versés à la Bibliothèque municipale d'études et de conservation de Besançon. Plus modeste en apparence que les *Grandes Chroniques de Charles V* et que l'exemplaire de Louis d'Anjou, le manuscrit est remarquable par la qualité de son illustration, il constitue un témoignage précieux sur les idées politiques que Charles VI, avec l'aide d'Olivier de Clisson, tente de mettre en œuvre lors de son gouvernement personnel, avant 1392, en particulier à l'égard des révoltés. Le programme iconographique n'est pas exempt d'une certaine originalité. À la dénonciation des erreurs de ces prédécesseurs, s'ajoute un récit informé des événements récents, dont la cohérence et la portée sont analysées, pour en tirer des enseignements pratiques. Au sens propre sont dessinées les grandes lignes d'un projet de refondation politique rendu possible par la réconciliation avec les Parisiens²³³, fol. 124 (fig. 9).

Face à des mouvements de contestations récurrents et une subversion pouvant renaître à la faveur des difficultés dans des sociétés brutales, le recours à des conventions et des stéréotypes relèvent d'une culture visuelle commune. Les rebelles sont délégitimés. Les images rendent compte de l'évolution de la pensée politique au XIV^e s.: entre la stigmatisation qui rend impossible la concorde, la nécessaire préservation du bien commun et une certaine reconnaissance des porteurs de revendications populaires, qui ne peut être renoncement à des valeurs et au pouvoir souverain. Elles illustrent des programmes politiques sensiblement différents qui n'excluent pas la critique des prédécesseurs aux affaires²³⁴ et l'instrumentalisation des violences. Ainsi à partir du milieu du XIV^e s. confrontés à des révoltes exceptionnelles et comparables dans un contexte démographique, économique et militaire difficiles, en l'espace d'une génération les trois gouvernements, qui se succèdent à la tête du royaume pour un temps parfois limité, n'ont ni les mêmes analyses, ni les mêmes politiques. Un temps

²³² Charles BAILLE, *Le cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon (1788-1833)*, Paris, 1904, p. 177).

²³³ Elle intervient après une centaine d'exécution, lors d'une cérémonie solennelle, voir *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, 1842, t. I, Livre III, p. 246-249.

²³⁴ La révolte est une épreuve peut être le symptôme d'un mauvais gouvernement c'est-à-dire d'un roi mal servi, mal conseillé et se comportant en tyran.

déseparé par la grande révolution parisienne et la Jacquerie lors de sa régence, Charles V en tire les leçons lorsqu'il fait réaliser, à la fin de son règne, l'exemplaire des *Grandes chroniques de France* à l'intention de son fils. Pour la première fois il fait entrer dans le programme iconographique de l'histoire du royaume un chef de révolte populaire Étienne Marcel, une forme de reconnaissance. Il critique son ambition, dénonce la collusion mortifère avec les Navarrais, les Jacques, mais désormais les représentants des villes, animés par le souci du bien commun, doivent être entendus par le souverain. Louis I^{er} d'Anjou, brièvement régent du royaume au décès de son frère et mentor de son neveu le jeune Charles VI, partage le même constat. Diplomate inlassable, il ajoute un élément nouveau pour un gouvernement en place l'instrumentalisation du petit peuple des villes, masse de manœuvre contre ses adversaires, au service d'une politique conservatrice au sens premier. Il en perçoit l'efficacité et les rouages, de manière pragmatique, sans en faire une doctrine. Au siècle suivant, la pratique se développe, avant d'être théorisée à la Renaissance. Pour Olivier de Clisson auprès du jeune Charles VI, le programme iconographique a une toute autre portée. Il propose avec les Marmousets une refondation politique, morale, intellectuelle, spirituelle, autour du souverain, à l'ensemble de la société²³⁵. Le roi incarnant le bien commun, les relations avec son peuple et le retour à la paix sociale passent par le partage d'une même émotion collective, dans le cadre de cérémonie symbolique et grandiose. Il aime son peuple entend en être craint et aimé. Après 1392, la réforme est définitivement compromise.

²³⁵ Le bas peuple transformé en soldatesque d'occasion en est exclu. Les états ne sont pas évoqués dans le discours visuel, le roi dialogue avec les représentants des villes flamandes révoltés qui viennent le trouver.



Fig. 1 - Jean II le Bon, roi de France et les États (30 novembre 1355).
Paris, BnF, fr 2813, fol. 397, *Grandes Chroniques de France de Charles V* © BnF



Fig. 2 - Charles, dauphin de France et régent (futur Charles V)
et Étienne Marcel (mi août 1357).

Paris, BnF, fr 2813, fol. 404 verso *Grandes Chroniques de France de Charles V* © BnF



Fig. 3 - Pillage de l'hôtel d'Étienne Barbette à Paris en 1306.
Londres, British Library Royal 20 CVII, fol. 41 verso,
Chroniques de France ou de Saint-Denis
By permission of the British Library © British Library



Fig. 4 - Jacquerie, massacre de nobles (28 mai 1358).
Londres, British Library Royal 20 CVII, fol. 133,
Chroniques de France ou de Saint-Denis
By permission of the British Library © British Library



A



B

Fig. 5 - A - Le roi Charles II de Navarre fait décapiter Guillaume Carle chef des Jacques (9 juin 1358)
B - Le roi de Navarre s'adresse aux Parisiens (15 juin 1358).
 Londres, British Library Royal 20 CVII, fol. 134 verso,
Chroniques de France ou de Saint-Denis
 By permission of the British Library © British Library



Erratum. figure. 7

Fig. 6 - Les corps des maréchaux de Normandie et de Champagne, Robert de Clermont et Jean de Conflans, sont tirés hors du palais (22 février 1358)
Besançon, Bibliothèque municipale, ms. 677, fol. 98, *Chroniques abrégées ou Manuel d'Histoire de Philippe de Valois* avec continuation jusqu'en 1384 © Cliché IRHT et permission de la Bibliothèque d'étude et de conservation de la ville de Besançon



Erratum. fig. 6

Fig. 7 - Bataille après le passage de la Lys au pont de Commynes
(entre le 17 et le 19 novembre 1382)

Besançon, Bibliothèque municipale, ms. 677, fol. 117 verso, *Chroniques abrégées ou
Manuel d'Histoire de Philippe de Valois* avec continuation jusqu'en 1384

© Cliché IRHT et permission de la Bibliothèque d'étude et de conservation
de la ville de Besançon

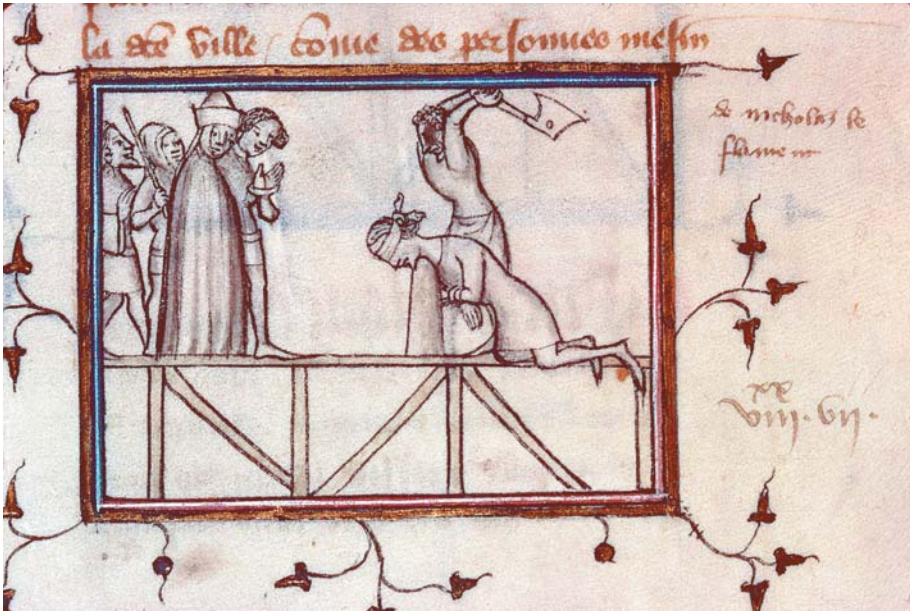


Fig. 8 - Exécution de Nicolas le Flamand (janvier 1383)
Besançon, Bibliothèque municipale, ms. 677, fol. 122 verso, *Chroniques abrégées ou Manuel d'Histoire de Philippe de Valois avec continuation jusqu'en 1384*
© Cliché IRHT et permission de la Bibliothèque d'étude et de conservation de la ville de Besançon

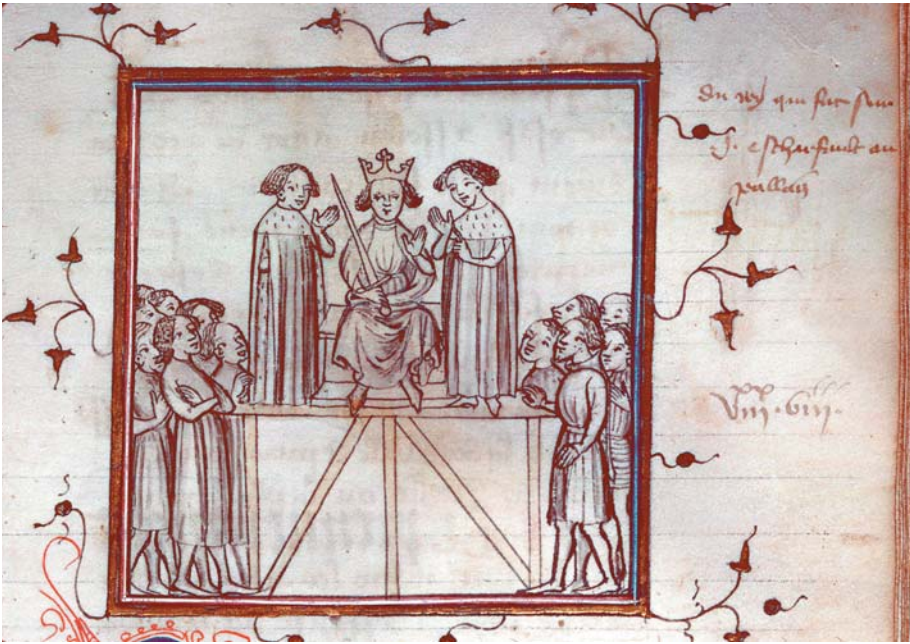


Fig. 9 - Charles VI et la cérémonie de réconciliation avec les Parisiens révoltés (1^{er} mars 1383)

Besançon, Bibliothèque municipale, ms. 677, fol. 124, *Chroniques abrégées ou Manuel d'Histoire de Philippe de Valois* avec continuation jusqu'en 1384

© Cliché IRHT et permission de la Bibliothèque d'étude et de conservation de la ville de Besançon